



information



formation



recherche



coopération
internationale

IMAGES DE PÈRES : UNE MOSAÏQUE DES PÈRES QUÉBÉCOIS

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

IMAGES DE PÈRES : UNE MOSAÏQUE DES PÈRES QUÉBÉCOIS

DIRECTION DÉVELOPPEMENT DES
INDIVIDUS ET DES COMMUNAUTÉS

JANVIER 2005

Auteur

Gilles Forget, conseiller scientifique
Unité Développement et adaptation des personnes
Direction Développement des individus et des communautés
Institut national de santé publique du Québec

Avec la collaboration de

Diane Dubeau, professeure
Université du Québec en Outaouais

André Rannou, agent de recherche
Direction de santé publique de Montréal

Sous la coordination de

Johanne Laverdure
Unité Développement et adaptation des personnes
Direction Développement des individus et des communautés
Institut national de santé publique du Québec

Ce document est disponible en version intégrale sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec : <http://www.inspq.qc.ca>. Reproduction autorisée à des fins non commerciales à la condition d'en mentionner la source.

CONCEPTION GRAPHIQUE
MARIE PIER ROY

DOCUMENT DÉPOSÉ À SANTÉCOM ([HTTP://WWW.SANTECOM.QC.CA](http://www.santecom.qc.ca))
COTE : INSPQ-2005-008

DÉPÔT LÉGAL – 1^{ER} TRIMESTRE 2005
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA
ISBN 2-550-43874-4

©Institut national de santé publique du Québec (2005)

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	III
LISTE DES FIGURES	V
INTRODUCTION	1
1 IMAGES DE PÈRES : DES IDÉES.....	3
1.1. LA PATERNITÉ, LES DOMAINES DE LA SOCIÉTÉ INTERPELLÉS PAR SON ÉVOLUTION	3
1.2. LA PATERNITÉ, QUELQUES REPÈRES SUR L'ÉVOLUTION DE SA SIGNIFICATION	4
1.3. LES POLITIQUES SOCIALES ET LA PATERNITÉ.....	5
1.4. LA LÉGISLATION MODERNE ET LA PATERNITÉ.....	6
1.5. LA CONSTRUCTION SOCIALE DE LA PATERNITÉ	7
1.6. L'ÉTHIQUE	7
1.7. LES DÉBATS.....	8
1.8. ET L'ENFANT DANS TOUT CELA?.....	9
1.9. QUE RETENIR?	10
2 IMAGES DE PÈRES : DES DONNÉES.....	11
2.1. IMAGES DE PÈRES.....	11
2.2. QUI SONT-ILS?.....	11
2.2.1 Le nombre et l'origine des pères.....	11
2.2.2 La conjugalité et la filiation.....	12
2.2.3 La rupture et les pères	14
2.2.4 La filiation.....	16
2.3. LA SITUATION SOCIALE DES PÈRES	17
2.3.1 Revenu des pères.....	17
2.3.2 La scolarité.....	19
2.3.3 Logement	20
2.3.4 L'occupation du temps	21
2.3.5 La santé des pères	22
2.4. RELATIONS PÈRE, CONJOINTE ET ENFANT	26
2.4.1 Les pères délinquants.....	27
2.4.2 Les pères dans les familles signalées aux services de protection pour négligence.....	29
2.4.3 Les jeunes pères.....	29
2.4.4 Les pères, que font-ils avec leurs enfants?	30
2.4.5 L'engagement paternel	31
2.4.6 Le sentiment de compétence parentale.....	34
3 IMAGES DE PÈRES : DES DÉFIS.....	37
3.1. LA FILIATION ET L'AFFILIATION.....	37
3.2. LES PÈRES QUÉBÉCOIS, D'ABORD UN PORTRAIT DE LA CONJUGALITÉ	38
3.3. DES CONDITIONS D'EXERCICE DE LA PATERNITÉ.....	38
3.4. LA SANTÉ DES PÈRES.....	39
3.5. L'ENGAGEMENT PATERNEL	39
3.6. UN DÉFI POUR LA SANTÉ PUBLIQUE.....	40
RÉFÉRENCES	41
ANNEXE 1 MÉTHODOLOGIE	45

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Évaluation par le père et la mère de la qualité des relations suite à la séparation, province de Québec, 1998	15
Tableau 2	Revenu moyen de la famille après impôt en dollars constants, 1981-1996.....	18
Tableau 3	Perceptions de la situation financière chez les hommes de 20 ans et plus selon le type de famille (province de Québec, 1998).....	18
Tableau 4	Variation et nombre de familles et de prestataires adultes de l'aide sociale selon l'année et le statut familial, 1999-2000.....	19
Tableau 5	Nombre de familles selon le niveau d'éducation du père (Québec, 1996)	20
Tableau 6	Répartition des familles selon le mode d'occupation du logement et la structure de la famille, province de Québec, 1996.....	20
Tableau 7	Répartition du temps durant une période de 24 heures selon le genre, province de Québec, 1992.....	21
Tableau 8	Moyenne quotidienne de temps (minutes/jour) consacré à diverses tâches domestiques chez les pères selon l'âge de l'enfant, province de Québec, 1986, 1992 et 1998	22
Tableau 9	Taux annuel moyen des principales causes de mortalité chez les hommes selon le statut matrimonial, province de Québec, 1994-1998 (taux annuel moyen par 100 000 h.).....	22
Tableau 10	Taux de mortalité par suicide chez les hommes selon le statut matrimonial, province de Québec, 1994-1998 (Taux annuel moyen par 100 000 h.)	23
Tableau 11	Taux annuel moyen de mortalité par traumatisme non intentionnel chez les hommes, selon le statut matrimonial, province de Québec, 1994-1998 (Taux annuel moyen par 100 000 h.).....	24
Tableau 12	Distribution des hommes de 20 ans et plus selon le statut matrimonial pour certains comportements à risque et perceptions quant à leur santé physique, province de Québec, 1998	25
Tableau 13	Distribution des hommes de 20 ans et plus selon le statut matrimonial quant à la consultation d'un professionnel de la santé, province de Québec, 1998	25
Tableau 14	Distribution des hommes de 20 ans et plus selon leurs perceptions à l'égard de certaines caractéristiques de santé sociale et mentale, province de Québec, 1998	26
Tableau 15	Distribution des pères de 20 ans et plus selon le type de famille quant à l'absence ou la présence de problèmes avec leurs propres enfants et les beaux-enfants, province de Québec, 1998	26
Tableau 16	Profil des délinquants (hommes) selon la durée de la peine	27

Tableau 17	Distribution (%) des pères selon les groupes d'âge PROSPÈRE (2002), province de Québec 1998, Canada 1996.....	32
Tableau 18	Analyse de l'engagement paternel selon différentes caractéristiques des pères, PROSPÈRE (2002)	32
Tableau 19	Variation de l'engagement paternel selon différentes variables liées à la parentalité, PROSPÈRE (2002)	33
Tableau 20	Moyenne et écart-type des répondants pour chacune des dimensions de l'engagement paternel, PROSPÈRE (2002).....	33
Tableau 21	Relations significatives (analyse de variance et de contingence) de l'engagement paternel, les caractéristiques du père et les variables liées à la parentalité, PROSPÈRE (2002).....	34
Tableau 22	Analyse de variance et de contingence des caractéristiques du père et de sa parentalité et leur sentiment de compétence, PROSPÈRE (2002)	35

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Répartition des pères selon le nombre d'enfants dans la maison, province de Québec, 1996	12
Figure 2	Nombre et pourcentage d'hommes de 20 ans et plus selon l'état matrimonial et la présence d'enfant de moins de 18 ans (province de Québec, 1998)	13
Figure 3	Variation de la conjugalité des pères (province de Québec, 1987 – 1998)	14
Figure 4	Distribution des pères d'enfants mineurs selon les modalités de garde (province de Québec, 1998)	15
Figure 5	Distribution des naissances et des naissances sans père désigné selon l'âge de la mère, province de Québec, moyenne annuelle 1994-1998.....	16
Figure 6	Revenu familial selon le type de famille (province de Québec, 1996)	17

INTRODUCTION

La paternité est un rôle social en évolution. Les vingt-cinq dernières années ont vu les configurations familiales se transformer considérablement. Jusqu'au début des années 70, la grande majorité des hommes étaient mariés et avaient, comme principale fonction paternelle, de pourvoir aux besoins de leur famille. Depuis, les hommes se marient beaucoup moins, ils se séparent ou divorcent davantage, forment de nouvelles familles et se retrouvent avec des enfants qui ne leur sont pas liés biologiquement. Sous les pressions sociales, la présence de plus en plus forte des femmes sur le marché du travail et la volonté des hommes de faire éclater un modèle unidimensionnel de la paternité, s'ajoutent aussi à leur rôle de pourvoyeur d'autres facettes. À cette évolution correspond un intérêt croissant de la recherche pour mieux connaître l'apport des pères au développement, à la santé et au bien-être de leurs enfants.

Ces tendances sociales sont à la source d'efforts nombreux et constants de multiples intervenants pour transformer leurs pratiques et mieux tenir compte des besoins des pères. Plusieurs d'entre eux se sont ainsi retrouvés à Montréal, en novembre 2000, au premier symposium national sur le rôle et la place du père. Comprenant trois événements, soit un symposium sur invitation, un débat public et une conférence ouverte aux intervenants intéressés, les discussions ont débouché sur différentes pistes d'action pour les décideurs, les chercheurs et les praticiens concernés par la santé et le bien-être des enfants et de leurs parents. L'une d'entre elles soulevait l'importance de mieux connaître la situation des pères.

Pour combler cette lacune, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec a soutenu financièrement la réalisation de ce document. Il s'appuie sur des enquêtes et des recherches de diverses natures afin d'en tirer une information spécifique aux pères. La mosaïque qui en résulte, illustre par la mise en relation de données diverses sur ce rôle partagé par de nombreux hommes de toutes origines et classes sociales, la paternité actuelle des hommes québécois.

Certaines des pièces de cette mosaïque sont plus précises, d'autres plus floues, d'autres manquantes. Nous espérons que ces images de pères contribueront à mieux connaître ce rôle en évolution et important pour l'avenir des enfants. Nous souhaitons aussi que ce document s'ajoute aux réflexions actuelles et influence la transformation des politiques, des pratiques et des environnements sociaux pour les rendre davantage « sympathiques » aux pères.

Ce document a été rendu possible grâce à la collaboration de nombreuses personnes qui, par leur disponibilité, leurs commentaires judicieux et leurs encouragements, nous ont appuyés tout au long de cette démarche. Nous tenons à les remercier chaleureusement.

1 IMAGES DE PÈRES : DES IDÉES

Qu'est-ce qui peut bien unir les êtres humains? Ils ont tous eu un père et une mère. Pour les hommes, plusieurs vivent l'expérience de la paternité. Qu'en est-il au juste de ce rôle social partagé par autant d'hommes de toutes classes et origines, dans toutes sortes de situations et pendant si longtemps? Cette question a toujours habité notre incursion dans le monde des pères.

D'abord, afin d'esquisser ce portrait des pères québécois, nous proposons de rappeler certaines des questions que se posent actuellement différents acteurs de notre société sur la paternité. Par la suite, nous nous appuierons sur les données fournies par des enquêtes canadiennes et québécoises pour préciser certaines situations vécues par les pères québécois. Enfin, nous soulignerons quelques enjeux qui découlent de ce portrait de la paternité.

1.1. LA PATERNITÉ, LES DOMAINES DE LA SOCIÉTÉ INTERPELLÉS PAR SON ÉVOLUTION

Les sociétés occidentales s'interrogent sur la place et le rôle du père. Toutes constatent que ce rôle a changé, qu'il s'est transformé sous l'impulsion de courants sociaux et qu'il est à la croisée de chemins. Mais peu d'entre elles ont dressé un portrait de la paternité comme elles l'ont fait pour d'autres phénomènes sociaux. Au Québec, nous produisons périodiquement des portraits de l'état de santé de la population, de certains de ses segments ou encore de problématiques spécifiques. Pour ce qui est des pères, à notre connaissance, aucune monographie n'a été publiée sur la paternité. Modestement, nous nous proposons d'entreprendre une première étape dans la réalisation de cet objectif. Première étape parce que nous n'avons ni les moyens, ni la prétention d'épuiser le sujet. Première étape aussi parce que nous ne pouvons compter sur un portrait exhaustif du témoignage des pères sur la paternité.

La paternité est un sujet qui concerne plusieurs secteurs de notre société. Un rappel historique révèle que le mot père peut revêtir plusieurs significations, selon les époques, et que la période actuelle est particulièrement importante pour l'évolution du sens de la paternité. Le secteur politique est aussi touché par les pères en raison de la multiplicité des lois et réglementations qui portent sur leurs droits et responsabilités.

Pensons aux politiques familiales, aux règlements du monde du travail, mais aussi à l'aménagement de l'espace pour la pratique des sports, des loisirs ou des activités culturelles. Les lois et réglementations qui les régissent peuvent autant freiner que faciliter les relations entre les pères et leurs enfants.

Il y a aussi la dimension juridique qui, avec la reconnaissance de la filiation ainsi que toutes les mesures afférentes, concerne les relations entre les pères et leurs enfants après une rupture.

Il y a également la dimension sociale en raison du rôle des pères dans la transmission des valeurs, des us et coutumes et des représentations sociales; en raison aussi de sa contribution au développement de la société et de ses interactions avec sa conjointe et ses enfants. Enfin, Il y a l'éthique avec toutes les questions qui entourent la procréation et les valeurs morales.

Tous ces domaines constituent actuellement autant de lieux de débats à propos de la paternité.

La paternité concerne aussi la santé publique. Discipline qui a pour mission la protection, la prévention et la promotion de la santé des populations, la santé publique tente d'agir sur les déterminants de la santé. C'est ainsi que les avancées dans les connaissances sur le développement de l'enfant ont permis de mettre en évidence le rôle important de la paternité. Les démarches entreprises permettent de mieux saisir l'apport des pères, de soutenir les adultes dans leur rôle de parents, et d'adapter les services aux nouvelles réalités familiales. Cette mosaïque vient s'inscrire dans les récentes initiatives de la santé publique autour de la paternité. Elle se propose d'analyser des données de la vie sociale, économique, sanitaire et familiale de la société québécoise afin d'esquisser l'image des pères québécois et de ce qu'ils font avec leurs enfants.

1.2 LA PATERNITÉ, QUELQUES REPÈRES SUR L'ÉVOLUTION DE SA SIGNIFICATION

Le premier aspect fascinant de la paternité est la façon dont l'homme a donné sens à ce lien qu'il a avec son espèce, sens qu'il continue toujours à revendiquer. En effet, l'homme, dès le début des temps, a été confronté avec cette terrible question : est-ce mon enfant? Comme le résume Lebovici (2001), la paternité est une invention humaine et pour l'assurer, l'homme a dû déchiffrer le lien qui l'unissait à sa progéniture.

Les premières civilisations occidentales ont consacré la famille patriarcale par la reconnaissance à l'homme des enfants qu'il engendrait. C'est l'époque du *pater familias* où l'homme a droit de vie et de mort sur l'enfant, et énormément de pouvoir sur la mère.

Ce statut du père a évolué à travers les grandes époques de notre histoire comme le relatent Delumeau et Roche (2000). Au Moyen Âge, après le règne du *pater familias* de la Rome Antique, l'autorité du père est reconnue à la fois par le droit coutumier, le droit canonique et le droit romain. Le père est le garant de la stabilité de la famille et du royaume. Depuis la Renaissance jusqu'au XVIII^e siècle, le rôle du père a été plutôt multidimensionnel. En plus d'être un acteur important dans la vie économique et religieuse de la famille, le père avait aussi la fonction de transmettre les valeurs morales de l'honnête homme, et on lui recommandait la tendresse. À la suite de la révolution sentimentale puis de la révolution industrielle du XIX^e siècle, s'est esquissée l'absence du père au sens actuel, c'est-à-dire hors du monde affectif, relationnel, éducatif. Le père est relégué au seul rôle de pourvoyeur. Au cours des trente dernières années, en Occident, un bouleversement majeur s'est produit, provoqué entre autres par la lutte des femmes pour accéder à la sphère publique, puis l'émergence du discours masculiniste pour une paternité plus affective et tournée vers l'enfant. Après un siècle d'enfermement de la femme et d'exclusion de l'homme de la sphère

domestique, le père est maintenant appelé à regagner cette sphère et à devenir autre chose qu'un simple pourvoyeur. Les bases de la paternité ne sont plus les mêmes qu'il y a trente ans et elles n'ont pas été redéfinies depuis (Ouellet et Forget, 2001).

Cette première lecture historique de l'évolution de la paternité montre combien la signification de la paternité est sociale, qu'elle évolue selon les rapports de forces de nos sociétés et qu'elle est actuellement en mutation. Par exemple, les lois qui naguère consacraient la prédominance du pouvoir du père sur l'enfant le remettent en doute actuellement. Que penser en effet de la situation où la mère n'indique pas le nom du père sur l'acte de naissance de l'enfant? Ou du pouvoir des femmes d'avorter sans consulter l'homme sur sa volonté d'être père? Ou encore de l'avancée des technologies de reproduction, de la reproduction in vitro, des mères porteuses, des pères donneurs, du clonage ou des sciences génétiques qui permettent dorénavant de désigner le père biologique? Devant ces évolutions, les juristes et les éthiciens voient s'ouvrir un large champ de recherche et de discussion; et la société, elle, est confrontée à de multiples débats plongeant au cœur de la réorientation du rapport homme-femme.

1.3 LES POLITIQUES SOCIALES ET LA PATERNITÉ

Le survol historique évoque comment le politique est intimement associé à la paternité de par les lois qu'il promulgue ou de par les réglementations qu'il dessine. L'interface entre le politique et la paternité va aussi bien au-delà de sa seule reconnaissance. M. Jean-Pierre Lamoureux (2002) souligne ainsi la difficile intégration de la paternité aux politiques familiales traitant de la parentalité. La première difficulté, déjà mentionnée, est : de quel père parlons-nous? Il en mentionne d'autres qui tiennent du modèle de père que le politique veut renforcer, des besoins conflictuels des différents membres de la famille, de l'univers émotif qui entoure ce concept social, de l'absence toujours plus manifeste d'un dénominateur commun de la paternité, de l'imaginaire social véhiculé ou à véhiculer autour de ce rôle, ou des débats idéologiques. Il fait état par la suite, des différents domaines où l'État peut agir. Ces domaines dépassent de beaucoup les politiques familiales. Il y a les politiques sociales qui concernent l'éducation, la médiation familiale, l'emploi, la publicité sociétale, les programmes d'accès à l'égalité, la formation professionnelle, autant de domaines où le politique peut agir et toucher les pères, à leurs droits et à leurs responsabilités. Il note enfin l'intérêt d'une analyse de ces politiques et de les différencier selon le genre.

Préoccupés par le taux important de décrochage scolaire des garçons (Conseil supérieur de l'éducation, 1999), les milieux de l'éducation interpellent eux aussi les pères et les services. La directrice du Conseil supérieur de l'éducation (Saint-Pierre, 2001) souligne l'importance de sensibiliser les pères en particulier à leur rôle dans la socialisation de l'enfant, de valoriser le potentiel d'activités spécifiques pères-garçons pour améliorer les capacités de lecture et d'écriture des jeunes, et l'intérêt d'attirer davantage d'hommes dans la carrière de l'enseignement au primaire. Aux États-Unis, cette même préoccupation quant au lien entre les politiques sociales et la paternité apparaît de plus en plus (Tamis-Lemonda, 1999).

Les événements sociaux, économiques et politiques des années 90 ont mis en relief la situation des pères. Il s'ensuit que les gouvernements et les fondations privées ont fait appel aux chercheurs, éducateurs et praticiens pour mieux connaître comment les hommes deviennent pères, la nature de leurs interactions avec les enfants ainsi que les motifs et les barrières qui sous-tendent leur engagement.

Les résultats de ces recherches influencent actuellement la définition des politiques sociales portant sur la filiation paternelle et le soutien à l'enfant, les droits de garde, la réforme de l'assistance sociale, les congés parentaux et les relations conjugales. Ces réflexions soulèvent la question suivante : quel rôle la société jouera-t-elle dans le soutien et la promotion d'une relation père-enfant?

1.4 LA LÉGISLATION MODERNE ET LA PATERNITÉ

Le droit, comme nous le rappelle Noreau (2001), fixe dans ses mots des formes sociales dont on entend assurer la stabilité. Il reconnaît dans l'histoire du droit, trois temps qui caractérisent la famille au sens juridique. D'abord, le temps de la lignée, cette période où le sens donné à la famille tourne autour de la transmission du patrimoine familial, le père cédant alors ce qu'il possède à sa propre lignée (la famille de sang), ce qui n'est pas sans rappeler l'époque du père traditionnel. Ensuite, le temps du couple, moment où les rôles deviennent plus égalitaires entre les conjoints et qui garantit à la conjointe de succéder à son mari. Enfin, le temps de l'enfant où les nouvelles dispositions du droit sont toutes centrées sur la garde, la surveillance, l'éducation et l'intérêt de l'enfant.

Noreau indique que ce dernier changement est en phase avec l'état des rapports sociaux. La pluralité des familles amène l'État à s'assurer du bien-être des enfants, enfants qui sont d'ailleurs de moins en moins nombreux pour assurer la relève. Ce glissement de sens s'observe d'ailleurs, comme il le fait remarquer, dans la dénomination de la formation juridique, le contenu du droit matrimonial étant maintenant offert sous les vocables de « droit de la famille », « droit patrimonial de la famille » ou « droit de la famille et de l'enfant ». L'encadrement juridique de la famille ajoute donc aux responsabilités parentales d'alimenter, d'entretenir et d'élever un enfant et celui d'en soutenir le développement et le bien-être, tout en reconnaissant une pluralité des formes familiales.

Autre élément qui découle de l'évolution des configurations familiales et de l'évolution des rôles, le divorce et la médiation familiale. Des critiques couramment entendues au sujet des lois qui régissent les ruptures suggèrent que celles-ci, et ceux qui les appliquent, considèrent le père comme pourvoyeur, celui qui paie une pension alimentaire, et la mère comme responsable du bien-être et du développement de l'enfant qui a donc, dans la grande majorité des cas, la garde des enfants. Cette situation amenait Filion (2001), spécialiste québécoise en médiation familiale à suggérer, au pays du possible, de considérer les pères pour leurs actions et leur façon de paterner. Du côté des mères, elle suggère de favoriser un meilleur partage des responsabilités parentales et, du côté des praticiens, d'adopter une attitude d'ouverture à l'égard des pères, attitude qui voit le père comme ayant une place au côté de l'enfant, dans la complémentarité et le respect des différences.

1.5 LA CONSTRUCTION SOCIALE DE LA PATERNITÉ

La paternité s'articule aussi dans l'imaginaire social des gens, cette représentation individuelle des normes et des valeurs collectives. Au Québec, l'imaginaire social et sa représentation des hommes et des pères en particulier, a suivi l'évolution déjà évoquée de la paternité. Ce qui la caractérise, c'est le radicalisme du changement intervenu entre le moment où le père québécois correspondait au pourvoyeur et à l'autorité, à l'époque des émissions télévisées très populaires de « Papa a raison » et de « Quelle famille » et celui où le Québec a suivi, rattrapé, voire dépassé, les tendances observées dans les autres sociétés occidentales en ce qui concerne l'augmentation des unions de fait et des ruptures. Une époque que Dulac (2001) caractérise comme relevant du syndrome du mâle immoral et du parent toxique, celle des « Dames de cœur » ou autres « Race de monde » québécois.

Cet imaginaire social de la paternité ne dévalorise pas seulement ceux qui sont pères mais génère aussi chez les garçons qui les suivent, ces « fils manqués », comme les nomme Corneau (1989); une absence de modèle qui peut en partie expliquer la déroute de certains face à leur paternité et responsabilités parentales. Ce dénigrement de la paternité dans les représentations sociales trouve aussi écho à la réaction des pères lors de ruptures d'union. Dulac (1995) nous dit :

« On voit que ce qui relève de la fragilité ou de l'instabilité (chez les hommes) c'est bien la paternité elle-même, tant du point de vue de son inscription sociale (c'est-à-dire la place qu'elle occupe dans nos institutions) que de l'adhésion de chaque individu à la pratique et à la promotion d'une paternité pleine et entière axée sur un accès direct aux enfants, non seulement lors du divorce mais à toutes les étapes du cycle de la vie. »

C'est ce qu'Edward Pitt (2001) énonce lorsqu'il parle de nouvelles attentes : « Verbaliser les attentes et vous communiquez une nouvelle façon d'être aux gens et ils commencent à agir différemment ». Pour cet auteur qui travaille auprès de pères afro-américains pauvres, ces nouvelles attentes, cet imaginaire social, doivent proposer un père responsable. Celui-ci, au départ, ne fait pas un enfant sans s'assurer qu'il soit prêt à participer au développement affectif de cet enfant et à lui fournir un soutien financier. Il établit tout de suite un lien d'ordre légal avec son enfant. Enfin, il travaille étroitement avec la mère afin de déterminer ce qui doit être fait pour s'assurer que l'enfant se développe normalement et s'épanouisse.

1.6 L'ÉTHIQUE

La paternité actuelle soulève aussi de nouveaux enjeux éthiques dont certains ont déjà été soulignés. Les nouvelles technologies de reproduction, la procréation assistée, les questions liées à l'avortement et la reconnaissance paternelle, les couples homosexuels, les droits des pères psychologiques, ceux qui accompagnent quotidiennement les enfants de leur conjointe, sont autant de questions qui entourent le nouveau sens à donner à la paternité. Ces situations soulèvent en effet la question de la filiation mais également, la question de l'importance du père pour le développement de l'enfant. L'enfant peut naître sans connaître son père, la mère possède le pouvoir de désigner ou non un père, enfin des situations

jusqu'alors non reconnues comme celle des parents homosexuels s'affichent au grand jour et obligent la société à repenser ses lois et ses valeurs morales.

1.7 LES DÉBATS

Mettre à jour l'évolution de la paternité, les nouvelles configurations familiales et les situations vécues qui en découlent ne va pas sans soulever des débats passionnés. Aux États-Unis, l'évolution des familles, l'augmentation des unions de fait et des ruptures interpellent tous les groupes sociaux. Certains d'entre eux voient d'ailleurs l'absence des pères biologiques auprès de leurs enfants — 40 % des enfants américains s'endorment le soir dans des maisons où leurs pères ne vivent pas — comme étant le problème social le plus urgent qui confronte l'Amérique (Blankenhorn, 1995).

Mais la source la plus importante de débats est bien sûr, le rapport entre les genres et la négation ou le refus d'autres configurations familiales que celle de la famille nucléaire. D'ailleurs, Silverstein (1996) presse les femmes de considérer la redéfinition du rôle du père comme un enjeu féministe. Elle les met en garde sur la surévaluation de l'apport du père au développement de l'enfant et les conséquences de cette situation sur les rapports entre les genres et l'oppression que vivent les femmes. Cette discussion soulève aussi des confrontations quotidiennes. Les manchettes de nos grands journaux autour de la violence conjugale et familiale et des droits d'accès à l'enfant suite aux ruptures, nous rappellent constamment que la réflexion sur la paternité soulève des enjeux sociaux importants que nous ne pouvons occulter. Ce débat trouve aussi écho dans la communauté scientifique comme l'illustre ce numéro de la revue *Lien social et Politiques* (2002) portant sur « Les politiques publiques ont-elles un genre? », les auteurs (Dandurand, Jenson, et Junter) notent en présentation :

« Tout d'abord, toutes les contributions sont signées par des femmes (...) on ne peut que regretter l'absence de contribution masculine des deux côtés de l'océan (...) la plupart des articles ont dès l'introduction glissé du " rapport du genre " à la situation des femmes. Il n'est pas simple d'interpréter ce glissement référentiel : nécessité de contrer le neutre dans les politiques publiques? Les personnes intéressées par les questions d'égalité sont-elles seulement des femmes? Les enjeux de l'analyse en termes de genres concernent-ils majoritairement des femmes? »

Un autre enjeu qui concerne la communauté scientifique est l'absence de la voix des pères dans la construction des connaissances sur ces réalités familiales. Comme l'indique Phares (1992) dans son article *Where's Poppa*, les pères sont dramatiquement sous-représentés dans la recherche portant sur le développement de l'enfant et de l'adolescent. Pour expliquer ce fait, elle propose les facteurs suivants : les difficultés de recruter des pères pour ces enquêtes, les données existantes davantage centrées sur les mères, les recherches théoriques fondées sur des bases sexistes et les présupposés théoriques qui ne tiennent pas compte des réalités contemporaines. Ce constat n'est pas sans rappeler qu'une vaste enquête nationale longitudinale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), amorcée en 1994-1995 auprès de 22 831 enfants de 0-11 ans, représentatif à l'échelon provincial et national, s'appuie sur les réponses de la personne qui connaissait le mieux le ou les enfants choisis.

Comme le rapportent les auteurs, cette personne qui devenait le répondant principal était, dans la plupart des cas, la mère de l'enfant.

La paternité n'est pas un sujet neutre, il ne laisse personne indifférent. Elle rappelle notre propre expérience avec notre père celle que nous vivons nous-mêmes à ce titre et les échanges des couples de quelque nature qu'ils soient sur tout ce qui touche à la parentalité. Ces expériences peuvent être heureuses, malheureuses, souffrantes ou bienveillantes, mais elles sont toutes ancrées au plus profond de nous.

1.8 ET L'ENFANT DANS TOUT CELA?

Toute la question entourant la paternité est intimement liée à celle de la santé et du bien-être des enfants. Les recherches sur l'apport des pères au développement de l'enfant sont plus récentes que celles portant sur les mères. En fait, il a fallu attendre le milieu des années 80 pour qu'un corpus suffisant permette aux chercheurs de discuter de l'apport du père. Cette nouvelle préoccupation accompagne la fragmentation des configurations familiales. Elle est aussi liée au regard porté sur les enfants et les jeunes et l'évolution de leurs problèmes, notamment l'augmentation des problèmes psychosociaux, troubles de comportement, décrochage scolaire, délinquance, suicide, etc.

Il n'est donc pas étonnant de porter une attention aux parents, premiers responsables de l'éducation des enfants, même si celle-ci est de plus en plus partagée avec des professionnels de tout ordre, puéricultrices, éducatrices, enseignants, professionnels de la santé et intervenants communautaires. Le père contribue-t-il au développement de l'enfant et dans quelles situations cette contribution peut-elle améliorer son état de santé et de bien-être? Bien que cette question puisse paraître étonnante de prime abord — pourquoi s'interroger sur une telle évidence — le nombre croissant d'enfants se retrouvant éloignés de leur père biologique périodiquement ou constamment exhorte la communauté scientifique à se pencher sur la question de la paternité.

Un premier élément nous est fourni par les études sur l'attachement, un phénomène universel. Même s'il est reconnu que les bébés s'attachent à la fois au père et à la mère à peu près à la même époque (Paquette, 2002), le modèle théorique de base est si fortement centré sur le rôle de la mère que le rôle du père est peu exploré et que la méthode couramment utilisée pour évaluer l'attachement (la situation étrangère) doit être remise en question et renouvelée pour mieux évaluer la qualité de la relation d'attachement père-enfant.

Tout un autre secteur de recherche porte sur les liens entre l'engagement paternel, l'actualisation des différentes dimensions du rôle de père, et le développement de l'enfant. Que ce soit aux États-Unis, en France ou au Québec, les recherches pointent toutes dans les mêmes directions, l'engagement paternel a des effets positifs sur l'enfant (Le Camus, 2000, Marsiglio 2001, Dubeau, 2002). Enfin, d'autres recherches soulignent aussi l'importance de cet engagement pour l'homme lui-même (Hawkins et Dollahite, 1997), sans oublier l'apport de cet engagement pour la mère. Il y aurait donc un consensus qui se développe de plus en plus autour des liens entre l'engagement paternel, la santé et le bien-être de l'enfant.

1.9 QUE RETENIR?

La paternité est à l'ordre du jour. Les transformations sociales, les nouvelles réalités familiales et la santé et le bien-être des enfants et des jeunes interpellent les décideurs, les chercheurs, les praticiens et la population en général à repenser les cadres théoriques et les méthodes d'analyse de la contribution de tous les membres d'une famille à son développement. Cette voie permettra de développer une lecture nuancée des conditions et de la qualité de vie des familles et de tracer les principes de nouvelles politiques favorables aux familles et à chacun de ses membres.

Mais en premier lieu, pour alimenter cette réflexion et ces débats, il nous faut un portrait de la paternité, un élément qui figure encore tout au haut des priorités de la recherche comme l'indique la réflexion d'une nouvelle alliance recherche et communauté autour de la paternité (The Father Involvement Research Alliance (F.I.R.A.), Toronto, 2002). Nous tenterons donc de participer à cette démarche en dessinant les premières pièces d'une mosaïque des pères québécois.

2 IMAGES DE PÈRES : DES DONNÉES

2.1 IMAGES DE PÈRES

On connaît peu le portrait des pères québécois. Celui proposé découle des étapes suivantes : l'identification d'enquêtes québécoises ou canadiennes récentes qui offrent de l'information sur les pères. Par la suite, nous avons tiré de ces enquêtes les données concernant les pères. Enfin, nous avons pu bénéficier d'alliances nous permettant de présenter des données originales. Deux questions nous ont guidés dans cette analyse : qui sont les pères québécois et que font-ils avec leur enfant?

2.2 QUI SONT-ILS?

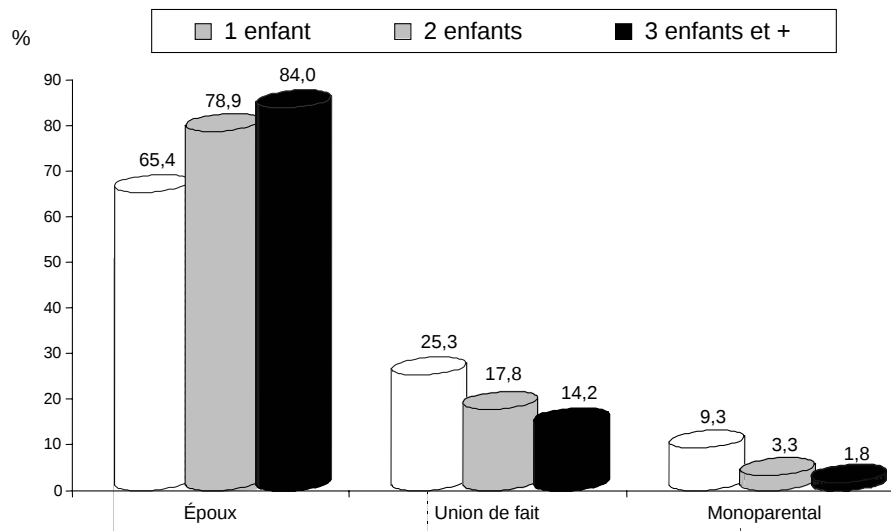
2.2.1 Le nombre et l'origine des pères

Première information colligée, combien y a-t-il de pères québécois parmi les hommes de 20 ans et plus et quelle est leur situation familiale? Deux sources de données ont été consultées, le recensement canadien (1996) et l'Enquête sociale et de santé de Santé Québec, 1998 (ISQ, 2001), troisième enquête générale sur la santé des Québécois.

Selon le recensement canadien, il y avait, au Québec, environ 7 millions de personnes dont environ 2,6 millions étaient des hommes âgés de 20 ans et plus. De ceux-ci, près de 38 % sont des pères, soit un million trente-cinq mille hommes (1 035 005). Bien que ne nous renseignant pas sur l'ensemble des configurations familiales, les chiffres du recensement montrent que 74 % des pères étaient mariés, 20 % en union libre et 6 % en situation de monoparentalité. Les pères de famille monoparentale comptent moins d'enfants par rapport aux pères de famille biparentale. Soulignons qu'il y a quatre fois plus de familles monoparentales dont le chef de famille est une femme, soit 252 515.

Si nous regardons maintenant cette distribution selon le nombre d'enfants, nous avons une image des tendances qui se profilent, les pères avec un seul enfant étant considérés comme de nouveaux pères. Pour ces derniers, le quart (25,3 %) déclare être en union de fait et près d'un dixième est déjà considéré monoparental, comme l'illustre la figure suivante.

Figure 1 Répartition des pères selon le nombre d'enfants dans la maison, province de Québec, 1996



Source : Statistique Canada (2000). *Recensement canadien de 1996*. Profil de base du recensement de 1996 par région sociosanitaire. Données d'un échantillon de 20 %. Données géocodées, tableau 096 (produit électronique).

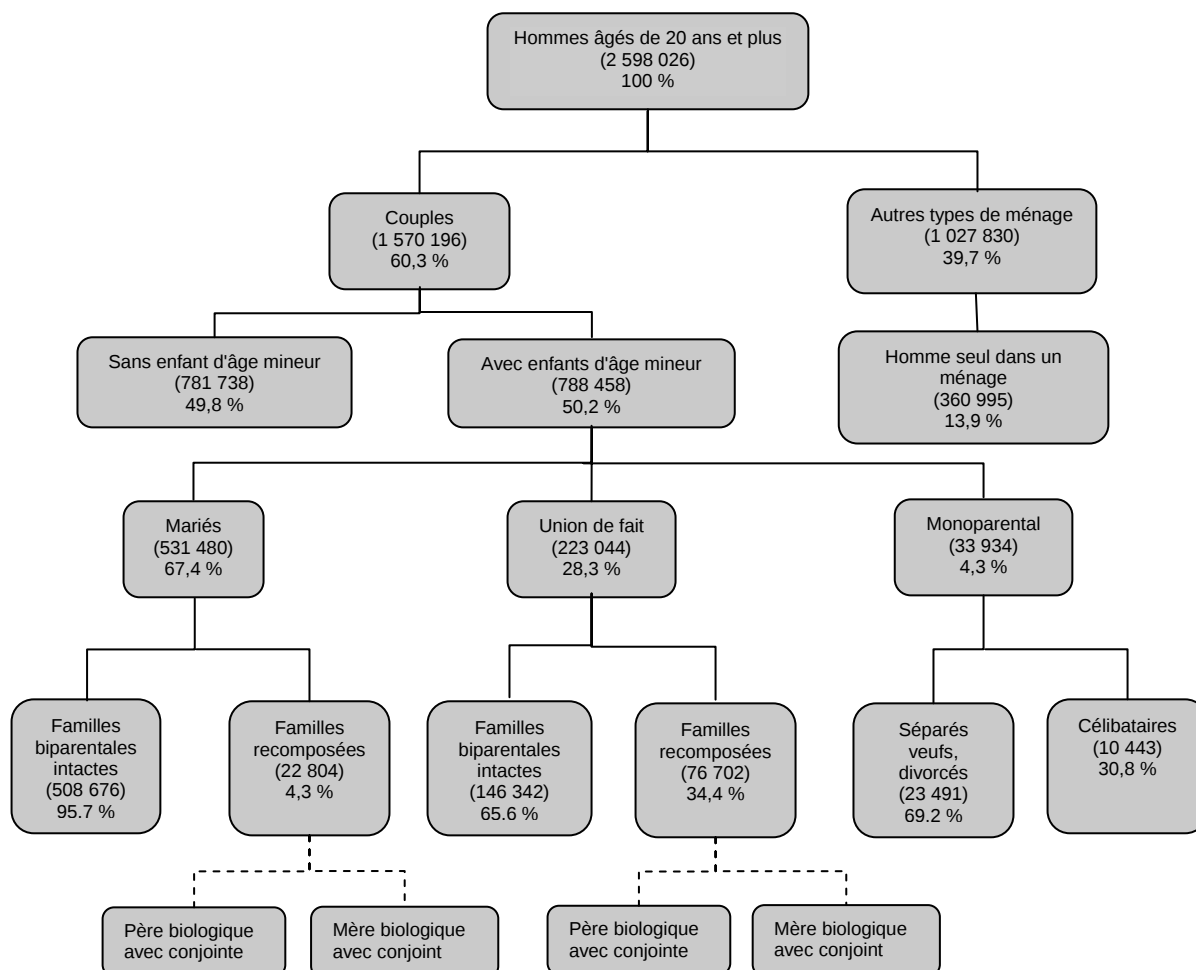
Selon la même source, on apprend que 7 % des pères de 20 ans et plus, sont nés hors Québec. Leur provenance spécifique illustre bien la migration récente. Ils proviennent des différents continents et la part d'immigration traditionnelle, celle venant des pays européens, ne représente plus que 32 % des pays d'origine des pères.

Selon les données de l'ISQ (Duchesne et Goulet, 2000), un enfant sur cinq a un parent né à l'étranger ce qui est confirmé par les données de l'ELDEQ (ISQ, 2000) qui rapporte 19 % de parents nés à l'étranger dont 12 % sont des immigrants (les deux parents) et 7 % des couples mixtes (CFE, 2002). Près de 80 % de ces enfants habitent la région de Montréal.

2.2.2 La conjugalité et la filiation

La conjugalité illustre à la fois les liens qu'entretiennent les hommes avec les femmes de même que, pour les pères, ceux qu'ils entretiennent avec leurs enfants. La figure suivante, constituée à l'aide des données de l'enquête québécoise, permet d'illustrer la conjugalité des hommes de 20 ans et plus ayant des enfants mineurs telle qu'elle apparaissait en 1998.

Figure 2 Nombre et pourcentage d'hommes de 20 ans et plus selon l'état matrimonial et la présence d'enfant de moins de 18 ans (province de Québec, 1998)

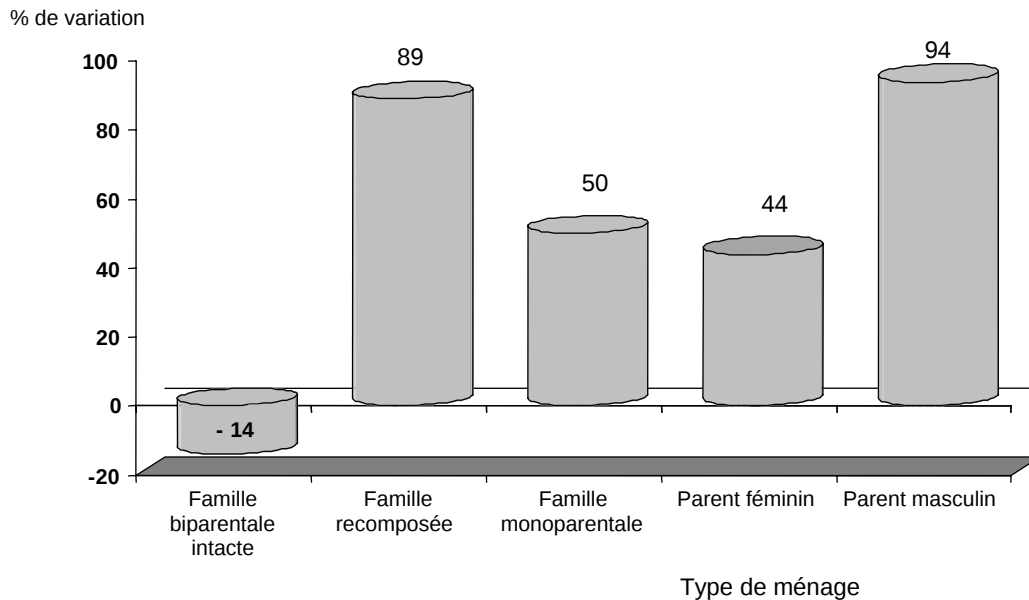


Près de 60 % des hommes disent être en couple. De ce nombre, la moitié a des enfants mineurs. Selon les données colligées par cette enquête, les pères peuvent se retrouver dorénavant dans au moins six types de familles. La majorité des pères sont mariés et n'ont pas connu de rupture. Cette situation touche un peu plus de 60 % des familles. Suivent en nombre absolu, les unions de fait, les familles recomposées soit mariées, soit en union de fait, les pères séparés veufs ou divorcés et enfin, les pères célibataires. Cette fragmentation de la paternité laisse aussi entrevoir les probabilités plus importantes que les enfants de ces pères aient connu dans leurs 18 premières années de vie une rupture d'union, voire plus d'une.

Cette situation varie dans le temps comme le montre la comparaison des données recueillies dans l'enquête sociale et de santé du Québec de 1998 et celle de 1987. La forme conjugale qui a le plus diminué entre ces deux temps est celle de la famille biparentale intacte, une diminution de 14 %. En corollaire, les familles monoparentales et recomposées augmentent.

Pour ce qui est des familles monoparentales, celles dont le parent est masculin ont augmenté deux fois plus que celles dont le parent est féminin.

Figure 3 Variation de la conjugalité des pères (province de Québec, 1987 – 1998)

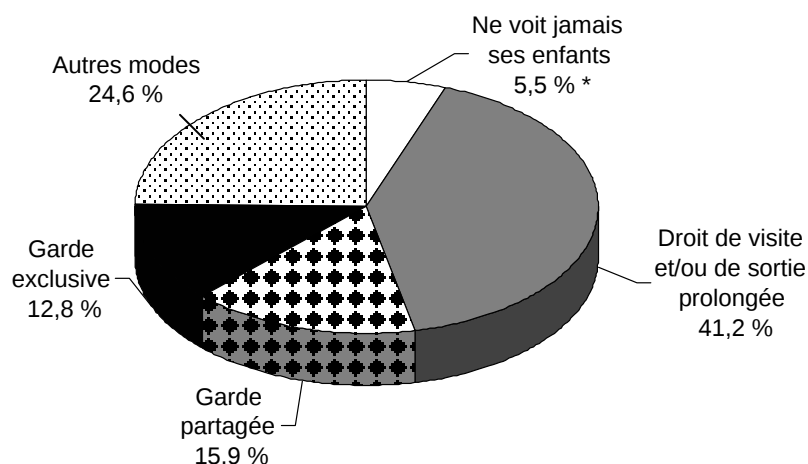


Source : *Enquête sociale et de santé 1998* (ISQ, 2001), tableau 24,8 page 485

2.2.3 La rupture et les pères

Dans des circonstances où de plus en plus de pères ne cohabitent plus avec la mère de leur enfant, il est intéressant de vérifier quel est le mode de garde qui prévaut au Québec en 1998. Le mode de garde le plus fréquent est le droit de visite ou de sortie prolongée — 41 %. Notons qu'une faible proportion de ces pères a la garde exclusive de l'enfant (12,8 %) et près de 6 % des pères ne voient jamais leurs enfants.

Figure 4 Distribution des pères d'enfants mineurs selon les modalités de garde (province de Québec, 1998)



* Interpréter avec prudence, Coefficient de variation entre 15 % et 25 %.

Source : *Enquête sociale et de santé 1998* (ISQ, 2001), tableau 24.9, page 486

Le tableau suivant nous montre que les ruptures, quoique fréquentes, peuvent se vivre dans un climat bon ou assez bon pour près des deux tiers des parents au moment de la séparation, et s'améliorer dans le temps. Seule exception notable, la participation financière du parent que la mère évalue plus négativement que le père, un écart de 22 %.

Tableau 1 Évaluation par le père et la mère de la qualité des relations suite à la séparation, province de Québec, 1998

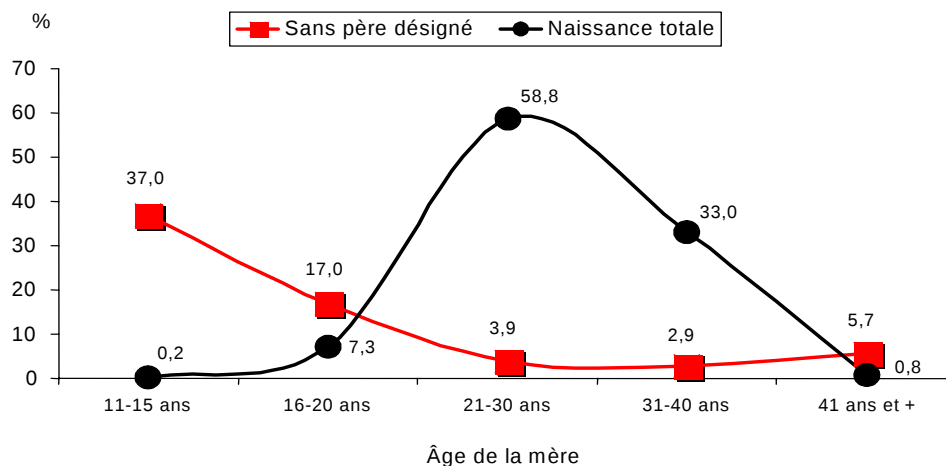
	Père (%)	Mère (%)	Total (%)
Climat entourant la séparation			
Bon ou assez bon	64,9	58,4	61,2
Mauvais ou très mauvais			
Contact avec l'autre parent	82,9	74,2	78,0
Climat actuel avec l'autre parent			
Bon ou assez bon	83,5	83,5	83,5
Mauvais ou très mauvais			
Satisfaction à l'égard du parent au niveau de la participation financière	70,7	48,4	58,1

Source : *Enquête sociale et de santé 1998* (ISQ, 2001), tableau 24.11, page 487.

2.2.4 La filiation

Au Québec, la filiation des pères est consignée à la naissance de l'enfant. En effet, les centres hospitaliers recueillent auprès de la mère certains renseignements sur la situation parentale. Elle peut alors indiquer la filiation paternelle de l'enfant. Certaines n'indiquent pas le nom du père à la naissance pour diverses raisons, qu'elles soient culturelles, émotives ou économiques. Certains pères peuvent aussi refuser cette filiation. Pour les années 1994-1998, le nombre annuel moyen de naissances sans père désigné est de 3 900 enfants ce qui correspond à 5 % des naissances totales. Si nous regardons la distribution de ces naissances selon l'âge de la mère, nous remarquons que le plus fort pourcentage de ces naissances se retrouve chez les 21-30 ans (49,1 %). Par ailleurs, elles sont surreprésentées chez les moins de 20 ans comparativement au nombre total de naissances selon l'âge de la mère comme le montre le tableau suivant :

Figure 5 Distribution des naissances et des naissances sans père désigné selon l'âge de la mère, province de Québec, moyenne annuelle 1994-1998



Source : MSSS (2001) *Fichiers des naissances et des mortinaissances 1994 à 1998*, Service du développement de l'information, direction de la gestion de l'information

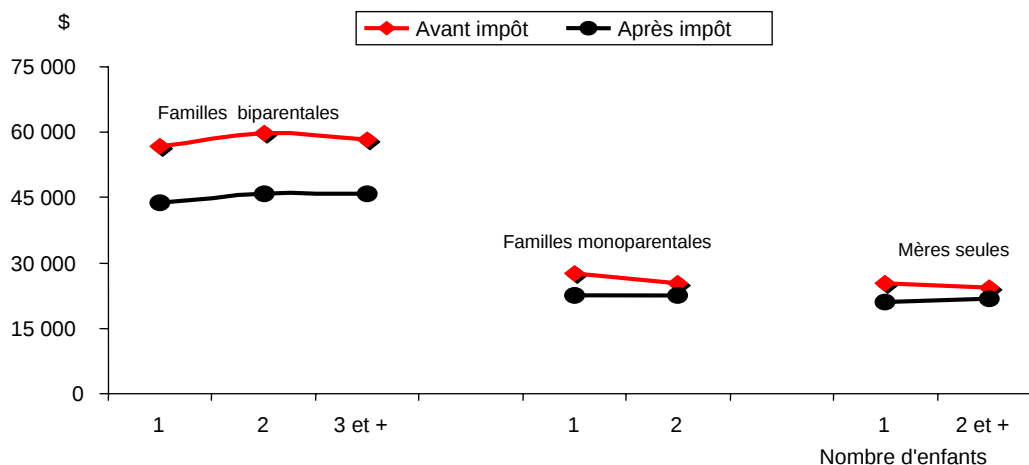
2.3 LA SITUATION SOCIALE DES PÈRES

Les pères québécois ne vivent pas tous la même situation familiale et n'ont pas tous les mêmes caractéristiques. Ils se distinguent aussi par leur situation sociale telle que décrite selon le revenu, le niveau de scolarité, le statut résidentiel et l'emploi du temps.

2.3.1 Revenu des pères

L'évaluation du revenu des pères provient de deux enquêtes, l'une canadienne, l'autre québécoise. Selon les données du recensement canadien de Statistique Canada de 1996, le revenu moyen familial était de 53 200 \$ pour les époux (père et mère) mariés ou en union de fait, de 38 500 \$ pour les pères monoparentaux et de 26 200 \$ pour les mères monoparentales. Le revenu du ménage est considéré pauvre lorsqu'il est inférieur à 15 000 \$ pour un ménage de 1-2 personnes, 20 000 \$ pour un ménage de 3-4 personnes et de 30 000 \$ pour un ménage de 5 personnes (Enquête sociale et de santé, Santé Québec, 1998). Les données du recensement canadien de 1996 nous renseignent qu'essentiellement sur le revenu familial selon que la famille est biparentale ou monoparentale. Nous ne pouvons donc pas détailler ces données selon les autres types de conjugalité. L'écart de revenu familial avant impôt entre les familles biparentales et monoparentales est de 45 %, un écart qui diminue après impôt. Le nombre d'enfants par famille influence peu cette situation.

Figure 6 Revenu familial selon le type de famille (province de Québec, 1996)



Source : Conseil de la famille et de l'enfance, *Un portrait statistique des familles et des enfants au Québec*, tableau 7.1, p. 164. Gouvernement du Québec, 1999.

La présence d'enfants peut aussi être vue comme une source d'enrichissement. En effet, la situation financière des hommes célibataires est bien moins reluisante, comme l'indique l'étude de Francine Leduc (2001) qui souligne qu'en 1997, la proportion des personnes seules, hommes et femmes, ayant un taux de faible revenu après impôt est, au Québec, deux fois plus élevée que chez les familles ayant un ou des enfants de moins de 18 ans. En dollars constants, le revenu familial après impôt des familles biparentales n'a pas augmenté entre 1981-1996. Concernant les familles monoparentales, le revenu familial a chuté de 8 %. En 1996, plus de la moitié des familles monoparentales sont considérées à faible revenu.

Tableau 2 Revenu moyen de la famille après impôt en dollars constants, 1981-1996

	1981	1991	1996
Biparentales	44 769	44 425	45 031
Monoparentales	24 296	22 197	22 446

Source : Conseil de la famille et de l'enfance, *Un portrait statistique des familles et des enfants au Québec*, tableau 7.6, p.170. Gouvernement du Québec, 1999.

Le revenu peut aussi être mesuré par la perception des familles de leur situation financière. Les célibataires sont ceux qui se disent le plus souvent « pauvres » ou « très pauvres » et perçoivent le plus négativement leur situation financière. Le couple sans enfant est la catégorie la plus fortunée suivie des pères de famille biparentale. Ce sont les pères de famille monoparentale qui perçoivent leur situation financière le plus négativement.

Tableau 3 Perceptions de la situation financière chez les hommes de 20 ans et plus selon le type de famille (province de Québec, 1998)

	Homme ¹ (%)	Célibataire ² (%)	Couple sans enfant (%)	Père de famille monoparentale ³ (%)	Père de famille biparentale ⁴ (%)
Suffisance du revenu (Très pauvre + pauvre)	16	39	9	16	14
Situation finan. perçue (Très pauvre + pauvre)	25	35	21	37	20

¹ La catégorie Homme représente la somme des autres catégories.

² Homme seul dans un ménage.

³ Père célibataire, veuf, divorcé ou séparé avec un enfant.

⁴ Union de fait ou marié.

Source : Institut de la statistique du Québec (2000) : *Enquête sociale et de santé 1998*, Enquête de Santé Québec (produit électronique).

La situation financière des familles ne dépend plus du seul revenu du père comme c'était très souvent le cas des générations précédentes. Près des trois quarts des familles biparentales ont plus d'une source de revenu. Plus de 35 % des familles monoparentales disent n'avoir aucun revenu ce qui n'est le cas que de 4 % des familles biparentales.

La situation financière la plus vulnérable est certes celle des familles qui dépendent de la sécurité du revenu pour survivre. En 1996, la proportion des familles prestataires de l'aide sociale est de 10 % chez les familles biparentales et du double chez les familles monoparentales. Cette situation s'est maintenue de 1982 à 1996.

La situation plus récente fluctue davantage. Pour les pères, qu'ils forment un couple ou qu'ils constituent une famille monoparentale, le nombre de prestataires a diminué de 16 % ces dernières années, une diminution plus importante que celle notée chez les ménages ou chez les adultes.

Tableau 4 Variation et nombre de familles et de prestataires adultes de l'aide sociale selon l'année et le statut familial, 1999-2000

Statut familial	Déc. 2001	Déc. 2000	Déc. 1999	Var. 1999-2001(%)
Familles monoparentales - Pères ¹	12 227	13 154	14 684	-17
Couples avec enfants - Pères	25 759	27 351	30 532	-16
Total	37 986	40 505	45 216	-16
Total de ménages	361 356	369 687	390 043	-7
Nombre d'adultes	408 199	418 751	433 131	-6

¹ Estimation, 21 % des familles monoparentales ont un père comme chef de famille (ISQ 2001).

Source : MESS (2000, 2001, 2002) *Rapport statistique sur les prestataires du programme d'assistance-emploi*.

2.3.2 La scolarité

La situation sociale des pères est aussi influencée par leur scolarité. Plus de 40 % des pères ont une scolarité très faible ou faible (n'ayant pas terminé un niveau de cinquième secondaire), un pourcentage équivalent à celui retrouvé chez les hommes sans enfant.

Le tableau 5 montre que 22 % des pères de famille avec conjointe n'ont pas complété leurs études secondaires, un pourcentage inférieur à celui des pères de famille monoparentale (30,7 %). L'écart le plus important (7,9 %) entre les familles biparentales et monoparentales se retrouve chez les pères ayant un diplôme universitaire, ces derniers se retrouvant davantage en famille biparentale. Les données concernant les pères chefs de famille monoparentale ne sont pas disponibles.

Tableau 5 Nombre de familles selon le niveau d'éducation du père (Québec, 1996)

	Biparentales		Monoparentales	
	N	%	N	%
0 à 8 ans	52 455	7,1	23 522	11,5
Secondaire partiel	109 319	14,8	39 443	19,2
Secondaire complété	130 303	17,6	37 214	18,2
Postsecondaire partiel	36 748	5,0	16 341	8,0
Diplôme postsecondaire	255 666	34,6	61 896	30,2
Diplôme universitaire	154 626	20,9	26 585	13,0
Total	739 117	100	205 001	100

Source : Conseil de la famille et de l'enfance, *Un portrait statistique des familles et des enfants au Québec*.
Gouvernement du Québec, 1999

2.3.3 Logement

Il est aussi intéressant de considérer le statut résidentiel des pères. Plus de 80 % des pères mariés avec enfants à la maison sont propriétaires, ce pourcentage chute à 51 % chez les pères en union de fait et à 53 % chez les pères de famille monoparentale. Notons que seulement 36 % des mères de famille monoparentale sont propriétaires.

Tableau 6 Répartition des familles selon le mode d'occupation du logement et la structure de la famille, province de Québec, 1996

	Propriétaire		Locataire	
	N	%	N	%
Familles comptant un couple marié	982 135	79,3	256 325	20,7
Enfants jamais mariés à la maison	629 855	82,2	136 390	17,8
Familles comptant un couple en union libre	232 755	58,2	166 955	41,8
Enfants jamais mariés à la maison	97 060	50,8	93 860	49,2
Familles monoparentales	124 570	40,4	184 110	59,6
Parent de sexe masculin	31 980	56,3	24 795	43,7
Un enfant jamais marié à la maison	20 760	53,0	18 425	47,0
Parent de sexe féminin	92 590	36,8	159 315	63,2
Un enfant jamais marié à la maison	56 220	36,0	100 155	64,0

Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada, 1996*. Institut de la statistique du Québec, juin 1999.

Le fait d'avoir plus d'enfants dans le ménage augmente la probabilité d'être propriétaire dans les familles biparentales et monoparentales, l'écart entre les deux types de familles demeurant toutefois constant peu importe le nombre d'enfants.

2.3.4 L'occupation du temps

Pour les familles qui ont des enfants de moins de 18 ans, les pères consacrent 1,5 fois plus d'heures pour leurs activités professionnelles que les mères avec des enfants. Le temps consacré aux tâches domestiques est deux fois plus élevé chez les femmes, mais tant les hommes que les femmes se ménagent du temps pour eux, une proportion un peu plus élevée chez les femmes. Ce partage du temps varie selon l'âge de l'enfant.

Tableau 7 Répartition du temps durant une période de 24 heures selon le genre, province de Québec, 1992

HOMMES	Tous les enfants de < 5 ans	Dont un enfant a moins de 5 ans	Tous les enfants de 5 - 11 ans	Tous les enfants de 12 - 17 ans
Temps professionnel ¹	5,8 h	4,5 h	6,3 h	5,1 h
Temps domestique ²	3,2 h	3,6 h	3,0 h	2,6 h
Temps personnel ³	10,7 h	10,4 h	10,4 h	10,8 h
Temps libre ⁴	4,4 h	5,5 h	4,2 h	5,5 h
FEMMES				
Temps professionnel ¹	2,0 h	3,1 h	3,0 h	3,3 h
Temps domestique ²	6,7 h	6,4 h	5,4 h	4,1 h
Temps personnel ³	11,4 h	10,5 h	11,2 h	11,4 h
Temps libre ⁴	3,9 h	4,0 h	4,4 h	5,3 h

¹ Comprend le travail à l'extérieur et de l'éducation.

² Travaux ménagers, les soins des enfants et les achats et services.

³ Soins personnels et sommeil.

⁴ Bénévolat, les sports, les divertissements.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale 1992* citée dans *Des familles et des enfants au Québec*, 1999.

Au cours de la journée, le père qui travaille, qu'il soit dans une famille biparentale ou monoparentale, va consacrer 42 minutes aux soins des enfants, alors que les mères qui travaillent vont y consacrer plus d'une heure. Notons que les pères de famille biparentale qui déclarent être au foyer passent plus de 3 heures par jour pour les soins des enfants. Les travaux ménagers semblent toujours l'apanage des femmes, bien que de nombreux hommes contestent cette figure, ceux-ci faisant valoir que les travaux d'entretien de toutes sortes ne sont pas comptabilisés.

Si nous tentons d'illustrer l'évolution du temps consacré par les pères aux travaux ménagers et aux soins aux membres du ménage, nous voyons que les pères consacrent de plus en plus de temps à ces deux fonctions. L'augmentation la plus grande se retrouve dans les soins aux membres du ménage chez les pères ayant un enfant de moins de 5 ans et la plus faible, le temps accordé aux travaux ménagers chez les pères ayant des enfants de 5 à 19 ans. Les conjointes consacrent toujours plus de temps pour les travaux ménagers et les soins aux membres de la famille que leurs conjoints, même si cet écart se rétrécit.

Tableau 8 Moyenne quotidienne de temps (minutes/jour) consacré à diverses tâches domestiques chez les pères selon l'âge de l'enfant, province de Québec, 1986, 1992 et 1998

	Travaux ménagers			Soins aux membres du ménage		
	1986 ¹	1992	1998	1986 ¹	1992	1998
Un enfant de moins de 5 ans	68	87	103	50	74	93
Enfants de 5 à 19 ans	73	86	94	18	28	31
Enfants de moins de 25 ans	72	83	109	16	23	29

¹ Pour l'année 1996, les données ne couvrent que la période d'octobre à décembre.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale 1986, 1992, 1998* et Bureau de la statistique du Québec 1994, ISQ, 2000.

2.3.5 La santé des pères

Un autre aspect qui peut nous permettre de tracer l'image des pères québécois est leur situation sanitaire. Pour la décrire, nous nous sommes appuyés principalement sur le fichier des décès (MSSS, 2002) et l'enquête sociale et de la santé (ISQ, 2001) qui décrivent les principales causes de mortalité et les perceptions de la population quant à leur état de santé et de bien-être. Ces données ont été fragmentées selon le statut matrimonial des hommes et le fait qu'ils soient pères ou non. Les données considérées sont les taux ajustés de mortalité par cancer, les taux annuels observés de mortalité par maladies de l'appareil circulatoire, les taux annuels moyens de mortalité par maladies de l'appareil respiratoire et les traumatismes. Notons que pour toutes ces causes de mortalité, les hommes ont des taux ajustés supérieurs à celui des femmes : 1,7 fois dans le cas des cancers, 1,7 fois pour les maladies de l'appareil circulatoire et 2 fois plus élevés pour ce qui est des maladies respiratoires. Le tableau suivant nous indique les différences constatées entre les hommes célibataires, mariés et divorcés.

Tableau 9 Taux annuel moyen des principales causes de mortalité chez les hommes selon le statut matrimonial, province de Québec, 1994-1998 (taux annuel moyen par 100 000 h.)

	Célibataire (taux ajusté)	Couple ¹	Divorcé/séparé/veuf	Total
Mortalité par cancer	349,0	249,4	296,1	269,2
Mortalité par maladies de l'appareil circulatoire	456,0	254,6	375,6	298,2
Mortalité par maladies de l'appareil respiratoire	138,7	66,1	126,9	85,5

¹ Union de fait ou marié.

Source : MSSS (2002), *Fichiers des décès 1994 à 1998*, Service du développement de l'information, direction de la gestion de l'information (produit électronique).

Dans le cas des principales causes de mortalité chez les hommes, les célibataires sont plus à risque que les hommes mariés ou séparés quoique, pour ces derniers, l'écart est moindre. L'écart entre célibataires, hommes mariés et pères se manifeste à tout âge et est jusqu'à six fois plus important chez les 35 à 44 ans.

Les traumatismes sont classés selon qu'ils sont intentionnels (suicide et homicide) ou non intentionnels (chute accidentelle et accident de véhicules à moteur). Selon les données publiées dans le Portrait de santé du Québec de 2001 (Pageau et coll., 2001), le taux annuel de suicide chez les hommes est environ trois fois plus élevé que chez les femmes.

Au Québec, chez les hommes âgés de 15 ans et plus, il y a près de mille suicides par année ce qui représente 80 % de l'ensemble des suicides. Près de 50 % des suicidés masculins sont âgés de 25-44 ans. Plus de 50 % des suicidés sont célibataires, 28 % chez les hommes mariés et 11 % chez les hommes divorcés.

Au niveau des homicides, le nombre moyen annuel est de 77 sur 123 décès chez les hommes âgés de 15 ans et plus, soit 67 % de l'ensemble des décès par homicides. Les hommes âgés de 25-44 ans représentent près de 60 % des décès par homicides. Les célibataires représentent 55 % des décès par homicides suivis par les hommes mariés.

Le tableau 10 présente le taux annuel moyen de mortalité par suicide selon l'âge et le statut matrimonial chez les hommes. On peut remarquer que le taux ajusté chez les hommes mariés (13,4 pour 100 000) est quatre fois plus faible que chez les hommes célibataires (46,6 pour 100 000). Si on regarde par âge et plus précisément chez les 25-44 ans, le taux est trois fois plus faible chez les hommes mariés (plus de 60 % des cas ont des enfants mineurs à la maison) que chez les célibataires. Les taux de mortalité chez les divorcés/séparés/veufs sont présentés à titre indicatif (nombre de décès annuel inférieur à 16).

Tableau 10 Taux de mortalité par suicide chez les hommes selon le statut matrimonial, province de Québec, 1994-1998 (Taux annuel moyen par 100 000 h.)

Suicide								
	Célibataire		Marié		Divorcé/ Séparé légalement/veuf		Total	
	tx	% Père	tx	% Père	tx	% Père	tx	% Père
15 - 24 ans	38,7	0,0	11,2	31,0	132,9	100,0	36,8	31,0
25 -34 ans	46,3	0,0	13,1	61,0	88,0	28,0	33,1	60,0
35 -44 ans	59,6	0,0	20,3	78,0	60,0	51,0	36,1	75,0
45 -54 ans	76,6	0,0	22,5	41,0	55,4	16,0	35,7	38,0
55- 64 ans	77,0	0,0	9,7	5,0	45,1	3,0	22,1	5,0
65 ans et +	53,6	0,0	20,3	0,4	41,5	1,0	27,5	0,5
Total	48,2	0,0	17,7	43,0	54,5	17,0	33,0	
Tx ajusté	46,6		13,4		58,5		26,5	

Source : MSSS (2002), *Fichiers des décès 1994 à 1998*, Service du développement de l'information, direction de la gestion de l'information (produit électronique).

La mortalité par traumatismes non intentionnels est deux fois plus élevée chez les hommes que chez les femmes. En ce qui concerne le taux ajusté selon le statut matrimonial des hommes (tableau 11), les hommes mariés ont un taux 2,5 fois plus faible que les célibataires et presque deux fois plus faible que celui des hommes divorcés. Chez les hommes mariés de 25 à 44 ans, le taux est trois fois plus faible par rapport aux célibataires et de presque deux fois par rapport aux divorcés ou séparés légalement.

Tableau 11 Taux annuel moyen de mortalité par traumatisme non intentionnel chez les hommes, selon le statut matrimonial, province de Québec, 1994-1998 (Taux annuel moyen par 100 000 h.)

	Célibataire		Marié		Divorcé/séparé légalement/veuf		Total	
	Taux	% Père	Taux	% Père	Taux	% Père	Taux	% Père
15-24 ans	39,9	0,0	16,8	31,0	212,6	100,0	38,6	31,0
25-34 ans	36,3	0,0	11,6	61,0	36,3	28,0	25,3	60,0
35-44 ans	38,0	0,0	15,6	78,0	29,0	51,0	23,4	75,0
45-54 ans	53,9	0,0	20,0	41,0	30,5	16,0	26,2	38,0
55-64 ans	67,4	0,0	25,5	5,0	40,3	3,0	31,8	50
65 ans et plus	175,0	0,0	73,8	0,4	144,3	1,0	97,2	0,5
Total	43,4	0,0	26,2	43,0	56,7	17,0	36,0	
Taux ajusté	52,0		20,6		64,3		31,3	

Source : MSSS (2002), *Fichiers des décès 1994 à 1998*, Service du développement de l'information, direction de la gestion de l'information (produit électronique).

Si nous interrogeons les hommes sur leur perception de leur santé physique, nous observons la même tendance, les célibataires ayant davantage de limitations quotidiennes que les pères mais se percevant en meilleure santé physique que les pères de familles monoparentales (tableau 12). Pour ce qui est des comportements à risque, à l'exception de la sédentarité, ceux-ci se retrouvent davantage chez les célibataires que chez les pères. Pour ces comportements à risque, on ne peut distinguer de tendance selon la situation maritale des pères.

Tableau 12 Distribution des hommes de 20 ans et plus selon le statut matrimonial pour certains comportements à risque et perceptions quant à leur santé physique, province de Québec, 1998

	Homme (%) ¹	Célibataire (%) ²	Couple sans enfant (%)	Père de famille monoparentale (%) ³	Père de famille biparentale (%) ⁴
Santé physique perçue (Moy. + mauvaise)	11	12	12	18	7
Limitations des activités quotidiennes	10	18	12	6	5
Fumeurs	36	48	29	49	35
Buveurs	30	35	30	25	28
Médicaments	47	57	58	37	37
Sédentarité	59	55	58	56	69

¹ La catégorie Homme représente la somme des autres catégories.

² Homme seul dans un ménage.

³ Père célibataire, veuf, divorcé ou séparé avec un enfant.

⁴ Union de fait ou marié.

Source : Institut de la statistique du Québec (2000) : *Enquête sociale et de santé 1998*, Enquête de Santé Québec (produit électronique).

Pour ce qui est de la relation des hommes aux services de santé, seulement 12 à 21 % des hommes consultent un médecin ou un professionnel de la santé. Les hommes sans enfant sont ceux qui consultent le plus un médecin et les pères de familles monoparentales un professionnel de la santé (27 %). Les pères de famille biparentale sont ceux qui utilisent le moins les services de ces deux professionnels. Les hommes en couple sans enfant consultent légèrement plus les professionnels de la santé et les médecins que les pères mariés avec enfants.

Tableau 13 Distribution des hommes de 20 ans et plus selon le statut matrimonial quant à la consultation d'un professionnel de la santé, province de Québec, 1998

	Homme (%) ¹	Célibataire (%) ²	Couple sans enfant (%)	Père de famille monoparentale (%) ³	Père de famille biparentale (%) ⁴
Consultation	12	15	16	10	9
Consultation d'un professionnel	21	26	25	27	19

¹ La catégorie Homme représente la somme des autres catégories.

² Homme seul dans un ménage.

³ Père célibataire, veuf, divorcé ou séparé avec un enfant.

⁴ Union de fait ou marié.

Source : Institut de la statistique du Québec (2000) : *Enquête sociale et de santé 1998*, Enquête de Santé Québec (produit électronique).

Une autre façon d'évaluer la santé des pères est de s'intéresser à leurs perceptions face à leur état de santé et de bien-être. Les éléments considérés concernent la vie sociale, le soutien social et la santé mentale, cette dernière étant caractérisée par l'état de santé mentale perçue, le niveau de détresse psychologique et les idéations suicidaires. Comme pour la mortalité, les célibataires ont des perceptions plus négatives de leur santé sociale et mentale que les pères. Par contre, les pères monoparentaux ont un état de santé mentale plus à risque (détresse psychologique et idéation suicidaire) que les pères mariés ou en union de fait et les célibataires.

Tableau 14 Distribution des hommes de 20 ans et plus selon leurs perceptions à l'égard de certaines caractéristiques de santé sociale et mentale, province de Québec, 1998

	Homme (%) ¹	Célibataire (%) ²	Couple sans enfant (%)	Père de famille monoparentale (%) ³	Père de famille biparentale (%) ⁴
Vie sociale (non satisfaits)	13	23	8	16	13
Soutien social faible	23	32	19	24	23
Santé mentale perçue (moy.+ mauvaise)	11	17	5	8	6
Détresse psy. (élevée)	17	22	13	29	16
Idéation suicidaire (12 mois)	4	9	2	9	3

¹ La catégorie Homme représente la somme des autres catégories.

² Homme seul dans un ménage.

³ Père célibataire, veuf, divorcé ou séparé avec un enfant.

⁴ Union de fait ou marié.

Source : Institut de la statistique du Québec (2000) : *Enquête sociale et de santé 1998*, Enquête de Santé Québec (produit électronique).

2.4 RELATIONS PÈRE, CONJOINTE ET ENFANT

Ce sont les pères de familles recomposées qui disent avoir davantage de problèmes avec leurs enfants, un tiers seulement disant n'avoir aucun problème, un écart de près de 20 % avec les pères de famille biparentale.

Tableau 15 Distribution des pères de 20 ans et plus selon le type de famille quant à l'absence ou la présence de problèmes avec leurs propres enfants et les beaux-enfants, province de Québec, 1998

	Père - famille biparentale (%)	Père - famille recomposée (%)	Père - famille monoparentale (%)
Aucun problème	52,8	34,6	41,3
Presque pas de problèmes	46,1	60,0	55,4
Problèmes constants	1,1**	5,4**	3,3*

* Titre indicatif seulement

** Interpréter avec prudence

Source : *Enquête sociale et de santé 1998* (ISQ, 2001).

Il n'y a pas de différence significative dans la qualité de la relation avec la conjointe entre les pères de famille biparentale et les pères de famille recomposée. Pour ce qui est de la relation avec leur conjointe, environ 70 % des pères, qu'ils soient de familles monoparentales ou recomposées disent ne pas avoir de difficultés.

2.4.1 Les pères délinquants

Dans la perspective de mieux connaître les pères, diverses situations particulières méritent d'être, elles aussi, documentées. Celle présentée ici concerne les pères incarcérés ou délinquants. Aux États-Unis, de même que dans d'autres sociétés occidentales, ce volet de la paternité attire de plus en plus l'attention. Dans l'ensemble, nous rappelle Marsiglio (2001), la population carcérale américaine s'est accrue à un rythme de 6,7 % au cours des années 1990. Selon une estimation, 1,23 million d'hommes américains incarcérés ont 1,38 million d'enfants mineurs. La situation canadienne ou québécoise est assurément moins importante en termes de nombre mais elle est surtout, beaucoup moins documentée.

Les données analysées nous indiquent que pour la période du 1^{er} avril 2000 au 31 mars 2001, le taux d'incarcération globale au Canada est de 118 par 100 000 comparativement à 699 par 100 000 aux États-Unis (Canada, 2001). La répartition en prison fédérale selon le genre et le niveau de sécurité nous montre que nous retrouvons 12 430 hommes en prison à sécurité maximale, moyenne et minimale et 360 femmes. Cette population se répartit, selon la durée de la peine, de la façon suivante :

Tableau 16 Profil des délinquants (hommes) selon la durée de la peine¹

		N	%
Caractéristiques des délinquants	20 à 34 ans	5 839	47,0
	Première peine	7 767	62,0
Durée de la peine	Moins de trois ans	2 416	19,0
	3-5 ans	3 825	31,0
	6-9 ans	1 895	15,0
	10 ans et plus	1 651	13,0
	Perpétuité	2 643	21,0

Aucune donnée officielle ne nous renseigne sur la paternité de ces hommes. Une étude réalisée en 1995 (Robinson et Taylor, 1995) auprès du tiers des dossiers des délinquants incarcérés pour violence familiale (n = 7 000), indique que 60 % des hommes échantillonnés ont déclaré être père, pourcentage similaire à celui d'une autre étude (Blanchette et coll., 1998) qui fait état elle, de 57 % de pères. Selon les données recueillies dans le système de gestion des détenus (SGD) du Service correctionnel du Canada (SCC) au mois de novembre 2001, 5 778 Québécois et Québécoises étaient sous la responsabilité du SCC. Parmi ceux-ci, 1 047 (18 %)² sont des pères en incarcération (46,7 %), en libération sous la surveillance du

¹ Service correctionnel du Canada, 2001. Les sentences d'emprisonnement de plus de deux ans sont purgées dans les pénitenciers fédéraux alors que les peines d'incarcération de moins de deux ans concernent les centres de détention provinciaux

² Les auteurs précisent que ces données sous-représenteraient le nombre réel de pères puisque ce nombre a été comptabilisé à partir d'un élément identifié dans le SGD qui permettait de savoir si le détenu recevait ou non la visite de ses enfants. Cet

SCC (52,4 %) et en liberté illégale (0,9 %). Pour ce qui est des femmes, une étude (Grant et coll., 1996) nous indique que dans 9 % des cas, la garde des enfants des mères avant l'incarcération était confiée au mari ou au conjoint, et que pendant l'incarcération cette proportion augmente à 27 %. Soulignons qu'il n'y a pas de recherche sur les pères dans les prisons québécoises, bien que nous sachions qu'en 1997 (ministère de la Sécurité publique, 1999), il y a eu 72 939 contrevenants dont 92 % étaient des hommes. La nature des infractions est évidemment bien différente de celles des hommes incarcérés dans des prisons fédérales.

Au-delà de l'intérêt croissant suscité par les pères détenus au cours des dernières années, ce qui attire davantage l'attention concerne les impacts négatifs de cette incarcération sur les différents membres de la famille dont les enfants (Le Quéau et coll., 2000). Selon Barrette et ses collègues (2003), la criminalité et la judiciarisation parentales sont considérées comme des facteurs pouvant susciter des problèmes psychologiques et comportementaux importants (repli sur soi, absentéisme scolaire, manque de discipline, délinquance) chez les enfants et les adolescents dont les parents sont incarcérés (Gabel, 1995).

Les impacts touchent aussi la conjointe (stress économique, isolement social, obligation d'élever seule l'enfant, décisions et stress concernant le maintien de la relation conjugale, etc.). Des impacts sont également observés auprès des pères détenus. Pour ceux désirant maintenir des liens avec leurs enfants, la séparation due à l'incarcération entraîne des sentiments de perte, d'impuissance, de tristesse et de culpabilité envers les enfants.

La détérioration des liens père-enfant peut également affecter l'adaptation du détenu en milieu correctionnel et amoindrir ses chances de réintégration dans la collectivité (Lanier, 1995).

Ces résultats incitent à reconnaître l'importance accordée aux pères détenus et aux enfants et à traduire cette préoccupation par l'implantation de programmes d'intervention. Comparativement à nos voisins américains où plusieurs programmes d'intervention sont offerts (Cannings, 1990), force est de constater que les situations québécoise et canadienne tirent de l'arrière. Les quelques programmes recensés sont offerts aux mères mais peu visent à aider les pères détenus et leurs enfants à maintenir des liens. C'est dans ce contexte qu'est né en 2001, le projet « Grandir sainement avec un père détenu ». Le projet est issu du souci d'une maison de transition, la Maison Radisson, d'ajouter la dimension parentale à ses activités de réintégration sociale des détenus. Des partenaires des milieux universitaires et des services de réhabilitation se sont joints au projet qui vise à prévenir les problèmes d'adaptation chez les enfants de pères détenus (volet 1) et à améliorer les compétences parentales des pères incarcérés (volet II).³

élément n'était toutefois pas noté pour les enfants en bas âge qui venaient visiter leur père en présence de leur mère. De plus, il ne permettait pas d'identifier les pères détenus qui n'entretenaient pas de liens avec leurs enfants.

³ Le lecteur est invité à consulter le rapport rédigé pour la phase 1 du projet sur l'état des connaissances et sur l'élaboration d'un programme de prévention et d'intervention. Barrette et coll. (2002)

2.4.2 Les pères dans les familles signalées aux services de protection pour négligence

Une étude récente (Tourigny, 2002) nous informe sur l'incidence et les caractéristiques des situations d'abus, de négligence, d'abandon et de troubles de comportement sérieux signalés à la Direction de la protection de la jeunesse au Québec. À l'aide de ces données, des chercheurs (Mayer et coll., 2003) se sont intéressés à la situation des figures parentales dans les cas de négligence et plus particulièrement, celle des pères. Comme ils le mentionnent :

« La centration sur la mère constitue une tendance lourde dans la recherche comme dans l'intervention des organismes de protection de la jeunesse. À peu près absents de la recherche sur la négligence, les pères biologiques et les conjoints cohabitant avec les mères sont rarement impliqués dans les différentes étapes de l'évaluation des signalements par les organismes de protection. »

L'analyse différenciée, selon le genre et focalisée sur la situation des pères, des données de cette enquête amène un nouveau regard sur la situation des pères de même que celle de leurs enfants. En premier lieu, cette étude révèle la complexité des situations conjugales sous-jacentes à quelque analyse que ce soit, qui traite de la famille contemporaine. En effet, les auteurs identifient pas moins de dix-sept configurations familiales dans lesquelles peuvent se retrouver les enfants de familles négligentes. Il y a bien sûr, les familles biparentales, monoparentales et les autres familles qui peuvent être des familles d'accueil, des couples gais et autres formes de familles. Pour les familles biparentales ou monoparentales, il y a les familles intactes et recomposées avec les différentes permutations à savoir la mère biologique et un père substitut ou vice et versa, et pour ces familles, celles où le père biologique est non cohabitant ou absent. Comme nous le voyons, la volonté de mieux connaître les pères québécois fait constamment ressortir que les familles sont plurielles et diversifiées et que nous ne pouvons faire l'économie de cette description si nous voulons refléter un tant soit peu la réalité des familles.

En conclusion, les auteurs insistent sur une présence beaucoup plus importante des pères dans le cas des familles négligentes que ne le suggèrent les écrits scientifiques. Ce constat interpelle les services de protection afin qu'ils réaménagent leurs interventions de façon à ce qu'elles incluent le père et qu'elles ne le voient pas uniquement comme un élément du problème, mais aussi un élément de la solution, comme le propose Lacharité (2001), lorsqu'il s'interroge sur la place des pères dans la situation des familles négligentes.

2.4.3 Les jeunes pères

La paternité touche les hommes de différentes façons. Certains vivent leur paternité dans des conditions plus difficiles. Tel est le cas des jeunes pères. Non seulement leur propre évolution ajoute aux difficultés d'être père, ce rôle social demandant une maturité certaine, mais encore ils se retrouvent fréquemment dans des conditions qui leur permettent difficilement de subvenir aux besoins de leurs enfants.

Finalement, là comme dans d'autres situations évoquées, les jeunes pères sont peu présents dans l'offre de services des différents établissements des réseaux de la santé et des services sociaux. Pensons notamment à tout le réseau pour les jeunes mères en difficulté qui, jusqu'à tout récemment, ne se préoccupait à peu près pas des pères des enfants de mères adolescentes. Ces jeunes pères ont aussi à surmonter des obstacles particuliers pour bien jouer leur rôle de père comme le souligne Hein (2001) : une relation difficile avec la mère de l'enfant ou avec la famille de la mère, la garde de l'enfant et les droits d'accès, l'aliénation et le fait de ne pas être pris au sérieux en tant que parent.

Plus récemment, les travaux de l'équipe PROSPÈRE⁴ se sont centrés sur la réalité des jeunes pères exclus en vue de mieux comprendre les liens entre engagement paternel et insertion sociale (Devault, 2002). L'enquête fondée sur des entrevues en profondeur pour dégager les trajectoires de vie de ces jeunes pères fournira assurément une meilleure compréhension de cette réalité. À l'intérieur de ce projet, des groupes de discussion réalisés avec une quarantaine de participants des entreprises d'insertion sociale et professionnelle partenaires de ce projet, viennent renforcer les enjeux déjà soulevés. En effet, l'analyse de ces groupes de discussion soulève six besoins principaux exprimés par les participants : la coparentalité, les jeunes pères et la société, l'exercice du rôle de parent, la conciliation travail-famille, des lieux d'identité paternelle et des intervenants sensibles à la paternité.

2.4.4 Les pères, que font-ils avec leurs enfants?

Autre volet de cette mosaïque, un regard sur ce que font les pères avec leurs enfants. Cette section porte sur les données recueillies dans le cadre de l'évaluation d'impact du projet PROSPÈRE (2003). Nous nous sommes attardés sur l'engagement paternel et le sentiment de compétence des pères québécois.

Depuis 1994, PROSPÈRE a élaboré et mis à l'essai un projet de promotion de l'engagement paternel dans deux communautés à forte concentration de familles à faible revenu. Ce projet consiste à agir sur plusieurs fronts à la fois, dans les différentes sphères de vie des pères de jeunes enfants (0-5 ans) selon des stratégies diversifiées.

Une évaluation d'impact est associée à ce projet. Elle s'appuie sur une stratégie de recherche pré/post tests avec comparaison auprès d'échantillons indépendants (pas les mêmes familles). La réalisation de cette évaluation repose sur des questionnaires administrés par un intervieweur auprès de pères et de mères de quatre communautés québécoises, dont deux sont situées à Montréal et les deux autres en milieu semi-urbain. Grâce à une entente avec nos collègues de PROSPÈRE, nous pouvons présenter les réponses au post-test de l'évaluation de près de 400 pères d'enfants âgés de 0 à 6 ans de ces quatre communautés réalisé à l'automne 2000 pour les communautés semi-urbaines et à l'hiver 2001 pour les communautés montréalaises.

⁴ PROSPÈRE est le nom que se sont donné les chercheurs réunis autour du thème de la paternité du Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants (GRAVE-ARDEC) de l'Université du Québec à Montréal.

Cette enquête permet d'ajouter aux données présentées une information provenant de pères eux-mêmes. Deux mesures de cette enquête seront présentées, l'engagement paternel et le sentiment de compétence des pères. L'ensemble des résultats de cette évaluation sera diffusé prochainement par les chercheurs (Dubeau et coll., 2003). Rappelons que les objectifs de ce projet de promotion de la santé sont d'évaluer les changements survenus chez les pères, les mères, les intervenants, les services et les communautés suite à l'implantation (Ouellet, 2001) et à la réalisation des projets *Initiative Place-o-Pères* et *CooPÈRE Rosemont*. Les enfants n'ont pas été interrogés.

2.4.5 L'engagement paternel

PROSPÈRE veut susciter, renforcer et maintenir l'engagement paternel. La première étape de cette démarche a donc consisté, pour les chercheurs et les intervenants, à définir une vision commune de l'engagement paternel.

« L'engagement paternel est une préoccupation et une participation continue du père biologique ou de son substitut au développement et au bien-être physique et psychologique de l'enfant. Celle-ci se manifeste dans l'évocation, l'interaction, l'affection, la responsabilité, les soins et le soutien économique de l'enfant. »

Afin d'évaluer le changement, l'équipe de recherche a développé une échelle de mesure de l'engagement paternel. Celle-ci a été validée lors d'un prétest et améliorée à la suite de la première passation du questionnaire. Cette échelle comprend sept dimensions :

- le soutien affectif (12 éléments);
- l'ouverture au monde (9 éléments);
- les soins physiques (9 éléments);
- les jeux physiques (7 éléments);
- la discipline (4 éléments);
- l'évocation (6 éléments);
- les tâches domestiques (5 éléments).

Pour les pères interrogés, de 373 à 399 pères selon les éléments, la moyenne de l'engagement paternel est de 3,99 sur un score maximal de 6, les réponses variant de 2,25 à 5,13 avec un écart-type de 0,52. Les scores de la dimension discipline sont inversés et chacune des dimensions a une valeur ou un poids identique. Afin d'en savoir plus sur cet engagement, nous avons comparé les réponses selon deux grandes catégories, les caractéristiques sociodémographiques des pères et la parentalité, cette catégorie regroupant les caractéristiques liant le père avec sa conjointe ou son enfant, directement ou indirectement.

Les données présentées comparent d'abord certaines caractéristiques sociodémographiques des pères ayant participé à l'évaluation de PROSPÈRE à celles des pères québécois de l'enquête de 1998 (ESQ, 1998).

Tableau 17 Distribution (%) des pères selon les groupes d'âge PROSPÈRE (2002), province de Québec 1998, Canada 1996

	24 ans et moins (%)	25-34 ans (%)	35 ans et plus (%)	Total (%)
Prospère 2000-2001 (enfant de 5 ans et moins) (n=396)	8	52	39	100
ESQ 1998 (enfant d'âge mineur)	2	27	72	100
Recensement canadien 1996 province de Québec (enfant d'âge mineur)	2	25	73	100
Recensement canadien 1996 province de Québec (enfant de 5 ans et moins)	3	51	46	100
	Sans emploi (%)		Total	
Prospère 2000-2001 - Occupation actuelle	17		399	
ESQ 1998 - Au cours des 12 derniers mois	9		788 458	
ESQ 1998 - Au cours des deux dernières semaines	12		788 458	

Les pères de l'enquête de PROSPÈRE se comparent aux pères québécois si on considère le nombre d'enfants dans la maisonnée, l'indice de pauvreté et le niveau de scolarité (pas de différences significatives, intervalle de confiance de $p < 0,05$). Deux différences ressortent. Les pères enquêtés sont plus jeunes et, au moment de l'entrevue, un plus grand nombre d'entre eux sont en chômage (17 %) comparativement aux pères québécois (12 %) qui étaient aux études, en retraite, tenant maison et sans emploi au cours des deux dernières semaines précédant l'enquête (ESQ, 1998).

L'engagement paternel ne semble pas influencé par les caractéristiques des pères. En effet, ni l'analyse de variance, ni l'analyse de contingence ne révèlent de différences significatives entre l'engagement des pères et leur âge, leur scolarité, le revenu familial, et le nombre d'heures travaillées.

Tableau 18 Analyse de l'engagement paternel selon différentes caractéristiques des pères, PROSPÈRE (2002)

Caractéristiques du père	Engagement paternel					
	Analyse de variance			Analyse de contingence		
	Moyenne	Valeur de F	P	Valeur	Degré de liberté	P
Âge	3,97	0,18	0,84	3,69	4	0,45
Scolarité	3,95	0,63	0,54	4,42	4	0,35
Revenu familial*	4,01	0,75	0,46	4,03	4	0,40
Nombre d'heures au travail du père	3,96	0,85	0,162	2,48	4	0,65

* L'indice de pauvreté tient compte du revenu brut des parents et du nombre de personnes dans la maisonnée.

Par contre, toutes les variables liées à la parentalité sont significatives. Les pères s'engagent davantage si les deux parents travaillent et si le nombre d'heures des mères au travail est élevé. Les données révèlent aussi que l'engagement paternel est plus élevé lorsque le père n'a qu'un enfant et que cet engagement décroît au fur et à mesure que la famille s'agrandit (3 enfants et plus).

Tableau 19 Variation de l'engagement paternel selon différentes variables liées à la parentalité, PROSPÈRE (2002)

Caractéristiques de la parentalité	Engagement paternel					
	Analyse de variance			Analyse de contingence		
	Moyenne	Valeur de F	P	Valeur	Degré de liberté	P
Activité économique de la famille	4,10	4,53	0,004	20,32	6	0,002
Nombre d'enfants dans la maisonnée	4,12	8,67	0,000	12,71	4	0,01
Nombre d'heures travaillées par la mère	3,91	5,36	0,005	14,63	4	0,006

Nous avons aussi comparé les caractéristiques du père et de la parentalité avec les différentes dimensions de l'engagement paternel. Dans un premier temps, nous allons décrire la moyenne de chacune de ces dimensions et les écarts-types. Le tableau suivant illustre la distribution des répondants selon chacune des dimensions.

Tableau 20 Moyenne et écart-type des répondants pour chacune des dimensions de l'engagement paternel, PROSPÈRE (2002)

Dimension	Moyenne	Écart-type
Soutien affectif	3,79	0,62
Ouverture au monde	3,68	0,69
Soins physiques	3,91	0,80
Jeux physiques	5,29	0,62
Discipline	3,76	1,16
Évocation	3,57	0,75
Tâches domestiques	4,04	1,06

Selon ce tableau, la dimension jeux physiques est la plus positive (5,29 sur 6). C'est donc dire que les pères s'engagent principalement autour de jeux physiques avec leurs enfants.

La seconde dimension est celle des tâches domestiques. Pour ce qui est des autres dimensions, elles se distribuent de façon assez similaire, variant d'une moyenne de 3,57 à 3,91. Les variations observées à la dimension discipline sont les plus importantes alors que la dimension évocation obtient la moyenne la plus faible dimension mesurée pour la première fois dans le cadre de cette étude.

Nous allons maintenant présenter les relations observées entre les principales dimensions de l'engagement paternel et les caractéristiques du père et de la parentalité. La seule variable liée aux caractéristiques des pères qui soit significative est celle du revenu familial lorsque corrélée avec la dimension soins physiques. Pour ce qui est des variables liées à la parentalité, le nombre d'enfants dans la maison est celle qui influence le plus l'engagement des pères et ce, pour toutes les dimensions, sauf celle concernant le soutien affectif. Les autres différences touchent l'emploi de la mère. Dans la mesure où la mère a un emploi à l'extérieur, l'engagement des pères concernant les soins physiques et les tâches domestiques est plus grand.

Tableau 21 Relations significatives de l'engagement paternel, les caractéristiques du père et les variables liées à la parentalité, PROSPÈRE (2002)

Dimensions	Soutien affectif	Ouverture au monde	Soins physiques	Jeux physiques	Discipline	Évocation	Tâches domestiques
Âge du père				N			
Scolarité							
Revenu familial			S				
Nombre d'heures travaillées par le père							
Parentalité							
Nombre d'enfants dans la maison		S		S	S	S	S
Activité économique de la famille			S				S
Nombre d'heures travaillées par la mère			S				S

Notons finalement que, dans l'ensemble, l'engagement des pères québécois ne varie pas selon les caractéristiques sociodémographiques si ce n'est que le revenu familial influence les soins physiques et, dans une moindre mesure, les jeux physiques avec l'enfant sont influencés par l'âge du père.

2.4.6 Le sentiment de compétence parentale

Pour s'engager, encore faut-il que les pères se sentent compétents. La mesure de la compétence parentale est composée de vingt éléments (questions). L'analyse s'appuie sur la même procédure que celle de l'engagement paternel. La moyenne de la compétence parentale des pères interrogés est de 4,65 (minimum 2,85 et maximum 5,90) avec un écart-type de 0,52. Certains items ont été inversés et chacun a une valeur identique soit 1 (multiplié par 1). Une valeur élevée du score à l'échelle indique que le sentiment de compétence parentale (évaluée par le père) est grand.

Tableau 22 Analyse de variance et de contingence des caractéristiques du père et de sa parentalité et leur sentiment de compétence, PROSPÈRE (2002)

	Analyse de variance			Analyse de contingence		
	Moyenne	Valeur de F	P	Valeur	Degré de liberté	D
Âge	4,73	0,395	0,674	2,70	4	0,61
Scolarité	4,57	2,74	0,07	3,23	4	0,54
Revenu familial	4,16	0,04	0,96	1,09	4	0,90
Nombre d'heures au travail	4,65	0,05	0,95	0,91	4	0,92
Activité économique de la famille	4,64	0,11	0,96	1,24	6	0,98
Nombre d'enfants à la maison ¹	4,76	5,08	0,01	16,75	4	0,02
Nombre d'heures de travail de la mère	4,66	0,4	0,84	0,84	4	0,93

¹ Plus d'un enfant, moins compétent.

Les pères se sentent davantage compétents qu'ils ne s'engagent. Le sentiment de compétence des pères ne varie pas selon les caractéristiques socio-économiques ni selon les caractéristiques de la famille, à l'exception du nombre d'enfants dans la maison, leur sentiment de compétence diminuant plus le nombre d'enfants est élevé.

3 IMAGES DE PÈRES : DES DÉFIS

Tenter de dresser une image des pères québécois est une entreprise hasardeuse. Comment les rejoindre et sur quoi les interroger? Que voulons-nous vraiment savoir sur les trajectoires des pères, sur ce qu'ils sont et sur ce qu'ils font avec leurs enfants? Après mures réflexions avec nos collègues du groupe PROSPÈRE ces huit dernières années, après discussions avec des intervenants, après des rencontres avec des experts et des pères, comment participer au dialogue nécessaire entre les hommes, les femmes et les enfants pour s'assurer de meilleures conditions pour vivre ce rôle enivrant mais combien exigeant de père.

3.1 LA FILIATION ET L’AFFILIATION

D'abord, comment les hommes deviennent-ils pères? Depuis le début des temps, les hommes ne voyant pas leur corps se transformer comme celle de leur conjointe ont toujours eu un doute quant à leur paternité. La paternité aura donc été d'abord et avant tout une reconnaissance sociale. Depuis peu, elle peut aussi être corroborée scientifiquement par les tests d'ADN.

Un premier regard aux données nous montre que bon an mal an, 5 % des naissances sont sans père désigné, pour un nombre annuel moyen d'environ 3 900 enfants. Un phénomène qui soulève des questions. Si nous postulons que l'engagement des pères est bon pour le développement, la santé et le bien-être des enfants, que pouvons-nous dire de cet événement. D'abord, le nuancer. Pourquoi ces naissances sans père désigné? Il est important de noter que ce phénomène est beaucoup plus présent proportionnellement chez les enfants de mères adolescentes. De plus, il est aussi influencé par la culture des hommes.

Par exemple, les Cris et Inuits présentent davantage d'enfants sans père désigné. Il serait intéressant aussi de voir comment se répartissent ces naissances en fonction de la situation socio-économique des mères, celle des pères étant plus difficile à cerner. Aux dires d'intervenantes en lien avec des mères pauvres ou plus jeunes, plusieurs d'entre elles y voient une façon de survivre.

En effet, l'accès à la sécurité du revenu étant déterminé par le revenu familial, il est parfois plus avantageux de déclarer les revenus d'un seul parent. Ainsi, pour la mère dans cette situation, être identifiée comme seule responsable de l'enfant permet d'augmenter le montant des prestations. Loin de nous l'idée de condamner une façon de faire qu'on pourrait, dans bien des cas, associer à une nécessaire débrouillardise; il s'agit plutôt d'interroger la société et ses institutions sur les conditions à mettre en place pour que tous les enfants connaissent leurs pères, où tous les enfants savent d'où ils viennent. Quelles images de pères la société québécoise veut-elle projeter?

3.2 LES PÈRES QUÉBÉCOIS, D'ABORD UN PORTRAIT DE LA CONJUGALITÉ

Si les hommes deviennent pères quand ils rencontrent et reconnaissent leurs enfants, la paternité se réalise aussi dans un contexte conjugal, dans la relation intime que les hommes ont avec les femmes. Quelle est l'image de la conjugalité reflétée par la situation actuelle des pères?

D'abord, les deux tiers des pères ayant des enfants mineurs sont mariés (68 %). Plusieurs vivent une union de fait. Mais ce sont les autres formes de familles qui progressent le plus, celles des familles recomposées (89 %) et monoparentales (50 %). Nous sommes entrés dans une ère où les relations entre les hommes et les femmes sont plus éphémères — davantage de ces unions connaîtront une rupture — mais où elles deviennent aussi séquentielles. Ce qui était réservé auparavant aux hommes veufs, avoir d'autres enfants avec d'autres femmes, est maintenant plus commun. Cela fait en sorte qu'un nombre grandissant de pères se retrouvent seuls avec leurs enfants. Devant cette situation, la société a introduit de nouvelles règles pour définir ces relations. Comme d'autres phases de transition dans la vie des hommes et des femmes, le passage d'une relation conjugale à une autre ne se fait pas sans heurts. Bien que l'actualité fasse souvent la une avec des relations qui se terminent mal, la majorité des ruptures se vivent dans un climat bon ou assez bon, du moins selon les pères. Et cette situation s'améliore avec le temps. Pour ce qui est de la relation du père avec l'enfant suite à une rupture, une minorité des pères seulement ne voit plus leurs enfants (5 %), alors que le plus grand nombre bénéficie de droits de visite ou de sortie prolongée, telles que décidé par la cour ou entre conjoints (41,2 %), ou encore de la garde partagée (16 %).

3.3 DES CONDITIONS D'EXERCICE DE LA PATERNITÉ

Pour les pères, l'engagement envers ses enfants se réalise dans des conditions très variables. Être pourvoyeur suppose d'abord que les pères peuvent subvenir à leurs besoins primaires et ceux de leurs proches. Bien que de façon générale, la situation des pères soit plus reluisante que celle des célibataires, il existe des écarts marqués dans la situation économique des familles. Celles où se retrouvent deux conjoints — la situation de près de 80 % des familles dont plus de la moitié ont deux revenus — ont un revenu moyen deux fois supérieur à celui des familles monoparentales. Près de la moitié des familles monoparentales seraient des familles à faible revenu, et ce de façon égale pour les pères que les mères; un écart négligeable de 3 % entre la situation des pères et des mères. Sur une période de 15 ans, il y a toujours un nombre équivalent de familles dépendantes de la sécurité du revenu pour survivre, soit deux fois plus que pour les familles monoparentales. Que faisons-nous pour transformer une situation décriée depuis plusieurs années et qui perdure?

Lorsqu'on interroge les pères eux-mêmes, ils nous disent être plus engagés si leurs conjointes travaillent elles aussi. Les rôles stéréotypés laissent place à des rôles égalitaires et distincts. Est-ce qu'un meilleur revenu, une sécurité d'emploi, une relation conjugale plus stable influenceraient positivement les relations entre les pères et leurs enfants? Les conjointes laisseraient-elles ainsi plus de place aux pères, étant elles-mêmes confrontées

avec les exigences du travail? Cette reconfiguration des rôles, cette coparentalité diraient certains, offrirait-elle de meilleures conditions d'exercice de la paternité?

3.4 LA SANTÉ DES PÈRES

Si notre système de surveillance et de connaissance de la santé des populations permet de mieux situer plusieurs groupes dans la population, celui des pères semble avoir été oublié. Le regard de cette étude sur la santé des pères laisse perplexe. Être père donnerait aux hommes une meilleure santé, mais cette situation comporte aussi sa part de risques. Pour la plupart des causes de mortalité, de morbidité, de comportements ou des perceptions des pères sur leur santé, les hommes en couple mariés ou en union de fait sont plus en santé. Par contre, la rupture comporte souvent autant de risques que le fait d'être célibataire. Cette image suppose que la rupture comporte des risques pour la santé des hommes mais cette hypothèse doit être mieux documentée.

3.5 L'ENGAGEMENT PATERNEL

Comment mesurer l'engagement des pères? D'abord s'en donner une vision. Puis la décrypter pour en faire une échelle de mesure que les réponses d'un grand nombre de pères viendraient caractériser. C'est en peu de mots l'aventure vécue par les membres du comité de recherche et d'action de PROSPÈRE. De nombreux partenaires mais surtout, près de 400 pères ont accompagné cette démarche.

Sans prétendre à la généralisation, ces pères possèdent des caractéristiques similaires à celles des autres pères québécois. Considérons ces réponses comme d'autres pièces de notre mosaïque, en fait deux principales, l'engagement des pères et leur sentiment de compétence.

L'engagement des pères ne semble pas être lié à ce qui les caractérisent comme hommes, mais plutôt dans les relations qu'ils entretiennent avec les autres, la conjointe et les enfants. Les pères s'engagent davantage si les conjointes travaillent et s'ils n'ont qu'un enfant. En effet, ce sont les facteurs que nous avons regroupés autour du thème de la parentalité qui influencent le plus les réponses des pères.

Il est tout aussi intéressant de constater comment les pères s'engagent. D'abord, les jeux physiques ce qui confirme la façon tonique d'être père, la différence des genres. La discipline retient aussi l'attention. Dimension à la moyenne parmi les moins élevées, les pères semblent vraiment partagés sur le sujet, comme en fait foi l'écart-type qui est, pour cette dimension, élevé. Si nous nous préoccupons de la santé des enfants, il semble important de donner une image plus claire de notre position sociale à l'égard des pratiques éducatives souhaitées, notamment celle de la discipline.

L'engagement du père se réalise au quotidien dans les jeux physiques comme dans d'autres tâches, mais les pères se sentent-ils compétents pour ce rôle. Cette incursion dans le domaine des compétences nous offre un portrait plus intime des pères.

Les hommes se sentent davantage compétents qu'ils ne s'engagent et ce, sans différences marquées, selon qu'ils sont plus ou moins scolarisés, selon leurs revenus, ou encore selon leur âge. Encore là, ce sentiment de compétence diminue au fur et à mesure que la famille s'agrandit.

Ces réponses d'un groupe de pères probablement un peu plus homogène que le reste de la population, et surtout ayant tous de jeunes enfants, nous proposent une image de pères. Celle-ci évoque des hommes près de leurs enfants, compétents mais avec des doutes quant à la discipline qu'ils doivent exercer auprès de ceux-ci. Peu importe leur âge ou leur situation sociale, ils jouent avec leurs enfants, les soignent et s'impliquent dans les tâches domestiques davantage si leurs conjointes travaillent elles aussi.

3.6 UN DÉFI POUR LA SANTÉ PUBLIQUE

La santé publique veut offrir aux parents les meilleures conditions pour qu'ils puissent se réaliser socialement et s'accomplir dans leur rôle de père et de mère. Si nous adhérons à l'idée que la santé et le bien-être des enfants profitent d'un engagement des pères, la santé publique doit mobiliser tous ses partenaires pour mettre en place des conditions pour mieux vivre sa paternité : l'emploi pour lui et sa conjointe, des lieux pour jouer dans un quartier sécuritaire, des services accessibles et des réponses à ses interrogations de père et de conjoint.

Parce que la paternité se vit au diapason des représentations sociales de notre culture, les transformations observées nous amènent à revoir nos pratiques, à amorcer un changement dans nos actions envers les familles, et à penser aux besoins des hommes et à leur propre façon de développer leur rôle de père. Ce faisant, nous pouvons aussi penser aux générations futures, à tous ces garçons qui s'imagineront comme père ou qui le deviendront.

Mais comme les actions pour améliorer la santé des populations reposent d'abord sur une meilleure connaissance des pères, le dernier défi que nous proposons est de compléter ce portrait des pères québécois, de le raffiner et d'explorer d'autres avenues de la complexité de la paternité et de ses effets sur le devenir des enfants.

RÉFÉRENCES

- Barrette, M., Lafortune, D., Baillargeon, P., Brunelle, N., & Plante, A. (2002). *Rapport de la phase I du projet « Grandir sainement avec un père détenu »*. Rapport réalisé par la Maison Radisson, Trois-Rivières.
- Barrette, M., Brunelle, N., Lafortune, D., Baillargeon, P., Dubeau, D., Bellemare, D., Cusson, J.-F. & Plante, A. (2003). *Famille dont le père est détenu : état des connaissances et élaboration d'un programme*. Porte Ouverte, XIV, 2, 18-19.
- Blanchette K. D., Robinson C., A. & Serin R. (1998). *Fiabilité et validité d'un ensemble de tests d'évaluation du traitement de la violence familiale*, Direction de la recherche, service correctionnel du Canada.
- Blankenhorn, D. (1995). *Fatherless America: Confronting our most urgent social problem*. Basic Books, New-York.
- Cannings, K. L. (1990). *Un vide à combler : programmes et services visant à faciliter les contacts entre les détenus et leurs enfants*. Gouvernement du Canada, Direction des affaires correctionnelles.
- Conseil de la Famille et de l'enfance (2002). *Démographie et famille. Avoir des enfants. Un choix à soutenir*. Avis, 114 pages.
- Conseil de la famille et de l'enfance (1999). *Un portrait statistique des familles et des enfants au Québec*. Gouvernement du Québec.
- Conseil supérieur de l'éducation (1999). *Pour une meilleure réussite scolaire des garçons et des filles*. Avis au ministre de l'Éducation du Québec, Québec.
- Corneau, G. (1989), « *Père manquant, fils manqué : Que sont les hommes devenus?* ». Éditions de l'Homme, Québec.
- Dandurand, R., Jenson, G. & Junter I. (2002). Les politiques publiques ont-elles un genre? *Lien social et politiques*, 47, p.5-17.
- Delumeau, J. Roche, D. (2000). *Histoire de pères et de la Paternité*. 2^e ed., Larousse, France
- Devault, A., Lacharité, C., Favreau, L., Forget, G. & Ouellet, F. *Les caractéristiques des trajectoires de vie comme facteurs sous-jacents à l'engagement paternel. Le cas des jeunes ayant complété le programme d'une entreprise d'insertion*. Recherche subventionnée par le FQRSC en cours de réalisation.
- Dubeau, D. (2002). Le père engagé/The involved father. *Transition*, 32(3), p.8-11.
- Duchesnes, L. & Goulet, S. Un enfant sur cinq a un parent né à l'étranger, Donnée sociodémographique en bref. *Bulletin de l'Institut de la statistique du Québec*, 4(3).
- Dulac, G. (1995). Rupture d'union et déconstruction du lien père-enfant. *P.R.I.S.M.E.*, 5 (2-3), p. 300-312.

- Dulac, G. (2001). *Aider les hommes... aussi*. VLB éditeur, Montréal.
- Filion, L. (2001). *Présences de pères*. Actes du premier symposium national sur la place des pères et le rôle de père. Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, Direction de la santé publique, p.39-42
- Gabel, K. & Johnston, D. (Eds.) (1995). *Children of incarcerated parents*. New York: Lexington Books.
- Gouvernement du Canada (2001). *Faits et chiffres sur le service correctionnel fédéral*. Travaux publics et services gouvernementaux, document électronique
- Grant, B. A., Johnson, S. L., Carr, C. & Hilderman, D. (1996). *Le mariage durant l'incarcération : Caractéristiques et relations des conjoints* (Analyse préliminaire). Recherche et développement correctionnels et aumônerie, Service correctionnel du Canada.
- Hawkins, A. J. & Dollahite, D. C. (1997). *Generative Fathering: Beyond deficit perspectives*. Thousand Oaks : Sage.
- Hein, R. (2001). *Le programme Young Fathers*. Actes du premier symposium sur la place et le rôle du père. Direction de santé publique de Montréal, p. 79-81.
- Institut de la statistique du Québec (2000). *Les nourrissons de 5 mois. Milieu de vie : la famille, la garde et le quartier*. Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, (ÉLDEQ 1998-2002), 1(2), 64 p.
- Lacharité, C. (2001). *Comprendre les pères de milieu défavorisés*. Actes du premier symposium sur la place et le rôle du père. Direction de santé publique de Montréal, p. 57-61.
- Lamoureux, J. P. (2002). Le dilemme du père, la paternité dans les politiques sociales et familiales. *Transition*, 32(2), p.12-13
- Lanier, C. S. (1995). Les pères incarcérés : programme de recherche. *Forum*, 7(2), 34-36.
- Lebovic, S. (2001) « Texte inaugural », La problématique paternelle, Éres, France, p.21-48
- Le Camus, J. (2000). *Le vrai rôle du père*. Éditions Odile Jacob, France.
- Leduc, F. (2001). *Familles et ruptures, ça change pas le monde, mais...* Conférence présentée aux Journées annuelles de santé publique, Montréal
- Le Quéau, P., Ailet, V., Dubéchet, P., Fronteau, A., & Olm, C. (2000). *L'autre peine, enquête exploratoire sur les conditions de vie des familles de détenus*. Département Évaluation des politiques sociales, Cahier de recherche no. 147, 139.
- Marsiglio, W. (2001). *Comprendre le contexte et les conséquences de l'engagement paternel, Présences de pères*. Actes du premier symposium national sur la place des pères et le rôle de père. Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, Direction de la santé publique, p.11-16.

- Mayer, M., Dufour, S., Lavergne, C., Girard, M. & Trocmé, N. (2003). *Les caractéristiques des figures parentales dans les familles signalées aux services de protection pour négligence*. Communication présentée au 3e Congrès international Child & Youth, 11 – 14 mai 2003, Vancouver.
- Ministère de la Sécurité publique (1999). *Statistiques correctionnelles du Québec 1997-1998*. Direction générale des services correctionnels, Gouvernement du Québec, Québec, 117 pages
- Noreau, P. (2001). *Formes et significations de la vie familiale : des liens entre famille, espace public et le droit*. Démographie et Famille les impacts sur la société de demain : Les actes du colloque, Conseil de la famille et de l'enfance, Québec, p. 45-68.
- Ouellet, F. & Forget, G. (2001). *Pères en mouvement/pratiques en changement*. Cahier du formateur et cahiers du participant, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, Direction de santé publique.
- Pageau, M., Choinière, R., Ferland, M. & Sauvageau, Y. (2001). *Le portrait de santé le Québec et ses régions*. Institut national de santé publique du Québec.
- Paquette, D., Bolté, C. Turcotte, G., Dubeau, D. & Bouchard, C. (2000). A New Typology of Fathering: Defining and Associated Variables. *Infant and Child Development*, 9, p. 213-230
- Paquette, D. (2002). Du nouveau sur la relation d'attachement père-enfant. *Défi Jeunesse*, 8(2), p.6-12.
- Phares, V. (1992). Where's Poppa? The relative lack of attention to the role of fathers in child and adolescent psychopathology. *American Psychologist*, p. 656-664.
- Pitt, E. (2001). *New Expectations: Community strategies for responsible fatherhood*. Présences de pères Actes du premier symposium national sur le rôle et la place du père, Direction de santé publique de Montréal, p. 85-90.
- Robinson, D. & Taylor, J. A. (1995). *La violence familiale chez les délinquants sous responsabilité fédérale : Étude fondée sur l'examen des dossiers*. Service correctionnel, Ottawa, VF-03, 30 pages.
- Saint-Pierre, C. (2001). *La présence des pères en éducation*. Présences de pères Actes du premier symposium national sur le rôle et la place du père, Direction de santé publique de Montréal, p. 28-31
- Santé Québec (1998). *Enquête sociale et de santé*, (banque de données)
- Silverstein (1996). Fathering is a feminist issue. *Psychology of Woman Quarterly*, 20, p.3-37.
- Statistique Canada (1996). *Recensement canadien* (banque de données).
- Statistique Canada (1995). *Enquête sociale générale*. Compilation de l'Institut de la statistique du Québec.

- Tamis-LeMonda, C. S. & Cabrera N. (1999). *Perspectives on father involvement: Research and policy*. Social Policy Report: Society for Research in Child Development, vol. XIII, n° 2, p.1-32.
- Toronto (2002). *Father Involvement in Canada: Creation of a community-research partnership*.
- Tourigny, M., Mayer, M., Wright, J., Lavergne, C., Trocmé, N., Hélie, S., et coll. (2002), *Étude sur l'incidence et les caractéristiques des situations d'abus, de négligence, d'abandon et de troubles de comportement sérieux signalés à la Direction de la protection de la jeunesse au Québec*, Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP), Montréal.

ANNEXE 1
MÉTHODOLOGIE

ANNEXE 1 MÉTHODOLOGIE

Type de classement des hommes de l'enquête Santé Québec 1998 utilisé dans le cadre de ce projet (PERE)

Sexe égale 1 (Hommes) et AGER est égale ou plus grand à 6 (20 ans et plus).

Célibataire : Variable « Famille » égale « 11 » (personne seule). Les célibataires comprennent les célibataires de fait, les veufs, les divorcés et les séparés sans enfants.

Marié biparentale intact : Variable « FAMPAR » égale 1 (famille biparentale avec un ou des enfants mineurs) et « MATCONJ2 » égale 1 (marié).

Marié famille recomposée : Variable « FAMPAR » égale 2 à 7 (famille recomposée avec un ou des enfants mineurs) et « MATCONJ 2 » égale 1 (marié).

Union de fait biparentale intacte : Variable « FAMPAR » égale 1 (famille biparentale avec un ou des enfants mineurs) et « MATCONJ2 » égale 2 (union de fait).

Union de fait famille recomposée : Variable « FAMPAR » égale 2 à 7 (famille recomposée avec un ou des enfants mineurs) et « MATCONJ2 » égale 2 (union de fait).

Monoparental (veuf/séparé/divorcé) : Variable « FAMPAR » égale 9 (monopère avec un ou des enfants mineurs) et « MATCONJ2 » égale 3 (veuf/séparé/divorcé).

La variable MATCONJ2 a été construite par l'ESQ se basant sur le fait du statut matrimonial répondu par le répondant dans le questionnaire QRI. Si il n'y avait pas de conjoint dans la ménage et statut égal 2 (marié-séparé), 3 (divorcé) et 4 (veuf) alors la valeur de MATCONJ est 3 (p.136 du guide des Indices de l'enquête sociale et de santé 1998).

Monoparental (Célibataire 20 ans et plus) : Variable « FAMPAR » égale 9 (monopère avec un ou des enfants mineurs) et « MATCONJ2 » égale 4 (célibataire).

Comme pour la catégorie des monopères séparés, divorcés ou veufs, la variable MATCONJ2 a été utilisée. La valeur de MATCONJ2 devrait être 4, soit il n'y a pas de conjoint dans le ménage et le répondant a répondu à la variable STATU célibataire.

Il est important de noter que seul les pères chefs de familles monoparentales sont étudiés. Certains hommes de 20 ans ont répondu qu'ils se trouvaient dans une famille monomère (chef de famille est une mère).

Hommes de couple sans enfant (25 - 54 ans) : « MATCONJ2 » est égale 1 ou 2 (marié ou union de fait) et Variable « FAMILLE » égale 21 (excluant les familles avec un ou des enfants mineurs) et variable « AGER » avec la valeur plus grand que 6 et plus petit que 13 (25-54 ans).

Père de 20 ans et plus : Les pères dans le cadre de ce projet sont ceux ayant répondu : monoparental (célibataire 20 ans et plus) ou monoparental (veuf/séparé/divorcé) ou union de fait famille recomposée ou union de fait biparentale intacte ou marié famille recomposée ou marié biparentale intacte.

Hommes (20 ans et plus) : Dans le cadre de ce projet, les hommes québécois de 20 ans et plus représentent la somme des différentes catégories (**pères, hommes dans un couple sans enfant et célibataires**).